

---

# Le salaire d'apprenti – comportement et connaissances en matière financière chez les apprentis en Suisse

---

Une étude Prognos mandatée par  
l'Union des Banques Cantonales Suisses



**Éditeur**

Union des Banques Cantonales Suisses  
Wallstrasse 8  
C.P.  
CH-4002 Bâle  
Tél. 061 206 66 66  
vskb@vskb.ch  
[www.banquecantonale.ch](http://www.banquecantonale.ch)

**Réalisation de l'étude**

Prognos AG  
St. Alban-Vorstadt 24  
CH-4052 Bâle  
Tél. 061 32 73 310  
info@prognos.com  
[www.prognos.com](http://www.prognos.com)

**Équipe de projet**

Tilmann Knittel  
Sören Mohr  
Felix Neiger  
Evelyn Stoll

Tous les résultats du sondage sont arrondis et exprimés en chiffres de pourcentage entiers dans la brochure. Les écarts dans les sommes des pourcentages par rapport à 100 sont dus aux arrondis.

---

## Table des matières

---

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Avant-propos – l'engagement pour la promotion de la compétence financière</b>    | <b>4</b>  |
| <b>Avant-propos – principaux résultats de l'étude</b>                               | <b>5</b>  |
| <br>  |           |
| <b>1 Les apprentis et leur situation financière</b>                                 | <b>6</b>  |
| 1.1 Niveaux de salaire obtenus par les apprentis                                    | 8         |
| 1.2 Montant total touché par des apprentis  | 8         |
| 1.3 Comment les apprentis évaluent leur situation financière                        | 11        |
| <b>2 Gestion de l'argent</b>  | <b>14</b> |
| 2.1 Dépenses effectuées par les apprentis   | 14        |
| 2.2 Moyens de paiement des apprentis  | 18        |
| 2.3 Mesure dans laquelle les apprentis sont conscients de leur situation financière | 21        |
| 2.4 Comment les apprentis gèrent leur argent  | 22        |
| <b>3 Compétence financière</b>  | <b>27</b> |
| 3.1 Niveau de compétence des apprentis en matière de gestion de l'argent            | 27        |
| 3.2 Domaines où apparaissent des différences concernant la compétence financière    | 32        |
| 3.3 Aide pour les apprentis en matière financière                                   | 33        |
| 3.4 Quand le besoin de soutien est particulièrement grand                           | 34        |
| <b>4 Sondage et méthodologie de l'étude</b>   | <b>36</b> |
| <br>  |           |
| Liste des illustrations et des tableaux   | 38        |

## Avant-propos – l'engagement pour la promotion de la compétence financière

---

La plupart des jeunes en Suisse font, en règle générale, preuve de responsabilité en matière de gestion financière. Toutefois les rapports aux propres finances deviennent de plus en plus exigeants. D'un part les jeunes sont – par exemple par la publicité et par leurs idoles issues des réseaux sociaux – exposés aux appels croissants de la consommation. D'autre part, les technologies modernes permettent un processus de paiement encore plus flexible, plus simple et plus rapide. Ce développement correspond aux besoins des clients. Néanmoins, sans porte-monnaie réel, on encourt le risque de perdre le contrôle sur les propres finances.

Avec l'acquisition de la majorité, il s'ajoute un grand nombre de nouvelles obligations financières pour la plupart des jeunes. En particulier les apprentis à l'aube de leur formation professionnelle font un pas essentiel vers l'indépendance financière grâce à leur premier salaire. Les changements de leurs conditions de vie influencent le budget disponible. Une planification soignée des recettes et des dépenses est indispensable pour éviter les difficultés financières. Meilleur est le savoir sur les finances et la compréhension pour des questions budgétaires, plus petite est la probabilité de se retrouver dans une détresse financière.

Pour les Banques Cantonales Suisses, les sujets «compétence financière et savoir financier» sont primordiales. Leur but est de maintenir des coopérations à long terme avec des clientes adultes et réfléchis. La conscience pour la propre situation financière représente le point de départ pour une consultation réussie par la banque.

Telle est la raison pour laquelle les Banques Cantonales Suisses s'engagent de manières diverses pour la promotion de la compétence financière. L'enquête présente contribue à saisir le savoir financier des apprentis et de montrer les opportunités de son amélioration. Dans ce contexte-là, les Banques Cantonales Suisses ont déjà lancé le projet national «FinanceMission». En coopération avec les organisations des enseignantes de la Suisse alémanique et de la Suisse romande, les 24 instituts ont développé une offre d'apprentissage et d'enseignement adaptés aux programmes scolaires cantonaux pour la promotion de la compétence financière. Dans le cadre de ce partenariat unique, ils créent les conditions préalables pour que la transmission d'une gestion financière responsable dans les salles de classe en Suisse soit captivante.

On est convaincu qu'une sensibilisation précoce à l'argent et aux habitudes de consommation peut avoir des répercussions positives sur les problèmes financiers ou même parvenir à éviter l'endettement des jeunes. La création des offres de soutien convenables contribue à ce que les jeunes soient capables de maîtriser les défis à venir de la gestion financière.



Hanspeter Hess

Directeur Union des Banques Cantonales Suisses  
Vice-président Association FinanceMission

---

## Avant-propos – principaux résultats de l'étude

---

Le comportement et les connaissances en matière financière chez les jeunes sont des sujets qui intéressent le monde politique et les milieux économiques en Suisse. Par rapport à d'autres pays de l'OCDE, les décisions d'ordre financier sont un domaine auquel les jeunes en Suisse sont souvent confrontés à un stade précoce de leur vie. La double formation en entreprise et en école professionnelle explique pourquoi la majorité des jeunes Suisses, à l'âge de 15 ou 16 ans déjà, disposent régulièrement d'un salaire.

Comment les jeunes en cours de formation professionnelle initiale gèrent-ils leur salaire d'apprenti? Comment se comportent-ils en matière de consommation et d'économies? Quelles sont leurs compétences sur le plan des finances? La présente étude dresse pour la première fois un tableau précis du comportement et des connaissances en matière financière chez les apprentis suivant une formation professionnelle initiale.

L'étude montre que la majorité des apprentis se débrouillent bien avec l'argent dont ils disposent. En moyenne, les jeunes interrogés gagnent environ 750 francs par mois. Moins d'un tiers des apprentis doivent consacrer une partie de cette somme pour le logement et les frais au lieu de domicile. Mais près de la moitié des apprentis reçoivent, en plus du salaire, un coup de pouce financier de la part de leur famille. Contrairement à l'image courante d'une jeunesse informatisée et avide de consommation, l'étude révèle que les jeunes interrogés agissent avec beaucoup de prudence et de retenue sur le plan financier. Le montant du salaire n'a qu'une influence minime sur le choix de la profession. Ils effectuent rarement des achats sur Internet. En revanche, le paiement en espèces ou par carte dans les commerces reste très prisé. Une nette majorité d'apprentis veut économiser régulièrement, et ils le font réellement.

Les apprentis sont tout à fait compétents dans les domaines financiers qui les concernent à l'âge de 15 ou 16 ans. Ils connaissent, par exemple, les avantages et les inconvénients de divers produits financiers, notamment le compte privé et le compte d'épargne. Quant aux aspects financiers qui concernent les jeunes à l'âge où ils deviennent autonomes, l'image est moins flatteuse – par exemple lorsqu'il s'agit des sujets d'assurance ou des intérêts rémunérant les sommes épargnées. La présente étude sur les apprentis et l'argent est encourageante: en effet, on y découvre que les jeunes en formation gèrent prudemment leur argent. On apprend aussi qu'ils sont compétents dans les domaines financiers qui les concernent dans la phase où ils obtiennent leur premier salaire d'apprenti. Mais l'étude montre aussi que les compétences financières des jeunes au moment du passage à l'âge adulte et à l'indépendance doivent être renforcées. Il importe donc que le monde politique et les milieux économiques continuent à œuvrer en faveur du renforcement des compétences financières des jeunes en Suisse.



Prof. Dr. Martin Brown

Professeur d'économie bancaire à l'Université de Saint-Gall  
Membre du comité directeur Association FinanceMission

## 1 Les apprentis et leur situation financière

---

Au début de leur formation professionnelle, les apprentis sont confrontés à une série de défis nouveaux: ils doivent assimiler les matières nouvelles qui leur sont enseignées, s'habituer à un nouveau rythme de vie et se faire une place au sein de l'entreprise formatrice. Autre difficulté: le domaine financier où, pour la première fois de leur vie, ils s'aventurent seuls. Les adolescents obtiennent dès le début un revenu régulier d'un montant non négligeable, deviennent économiquement indépendants et sont obligés de gérer leur budget de manière responsable.

La présente étude se penche sur cette phase particulière de la vie et s'intéresse aux trois points suivants dans le parcours des apprentis en deuxième semestre de formation:

- comment se présente leur situation financière, autrement dit, de quel montant ils disposent,
- comment ils gèrent leur argent et pour quel type de dépenses ils utilisent leur budget,
- dans quelle mesure ils sont équipés pour gérer l'argent de manière responsable et comment ils évaluent leur propre compétence en matière financière.

Tous les adolescents ayant opté pour une formation professionnelle initiale lors du cycle secondaire II ne touchent pas forcément un premier salaire. Certes, la plupart d'entre eux ont choisi de suivre une double formation et obtiennent un salaire d'apprenti pour le travail accompli dans l'entreprise formatrice. Par contre, les formations professionnelles en école, notamment dans les écoles de commerce ou d'informatique, ou dans les écoles de métiers, ne sont pas rémunérées – sauf pour les stages payés. Afin d'obtenir un tableau complet de la situation financière des apprentis, l'étude a également pris en considération ceux qui n'obtiennent pas de salaire. Pour ce qui concerne spécialement la situation financière des apprentis, leur budget et leurs dépenses, les résultats sont donc présentés de manière séparée selon qu'il s'agit d'une formation rémunérée ou non. À moins que ce n'est pas noté diversement dans les illustrations, les résultats pour tous les 993 interrogés sont indiqués.



### **Qui sont les apprentis interrogés accomplissant leur deuxième semestre de formation professionnelle initiale?**

L'étude s'est intéressée aux apprentis effectuant le deuxième semestre de leur formation professionnelle initiale. Elle prend en considération un ensemble représentatif des principaux domaines de formation.

La formation professionnelle initiale possible à effectuer après la scolarité obligatoire dure en général entre deux et quatre ans et est conçue principalement comme une formation double, à savoir une combinaison de travail en entreprise et de cours en école professionnelle. Mais il existe aussi des filières de formation se déroulant entièrement en école. Le titre délivré en fin de formation est le Certificat fédéral de capacité (CFC) ou l'Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP), dont les exigences sont moins élevées et la durée de formation plus courte. Si les notes obtenues le permettent, il est également possible aux jeunes de suivre les cours en vue de la maturité professionnelle parallèlement à la formation professionnelle initiale.

L'âge des apprentis au deuxième semestre de formation est variable, selon qu'ils ont commencé leur formation professionnelle immédiatement après la scolarité obligatoire ou qu'ils ont fréquenté une autre école, voire suivi des cours préparatoires ou entamé une quelconque autre formation.

Parmi les apprentis ayant pris part au sondage, à peine deux tiers ont moins de 18 ans, tandis que 20 pour cent ont entre 18 et 20 ans non révolus. Restent 15 pour cent qui ont 20 ans ou plus. Seuls 40 pour cent de ces apprentis ont entamé leur formation actuelle immédiatement après avoir terminé le premier cycle secondaire.

Avec une proportion de 92 pour cent, la vaste majorité des apprentis interrogés vivent au domicile des parents. Seuls 8 pour cent, principalement les plus âgés, ont leur propre appartement ou une chambre dans un logement communautaire.

Lors du sondage, 93 pour cent des apprentis ont affirmé recevoir un salaire, tandis que 8 pour cent ont indiqué qu'ils suivaient une formation professionnelle initiale avec Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP); 78 pour cent suivent la filière du Certificat fédéral de capacité (CFC) et 14 pour cent ont opté pour la formation professionnelle avec maturité.

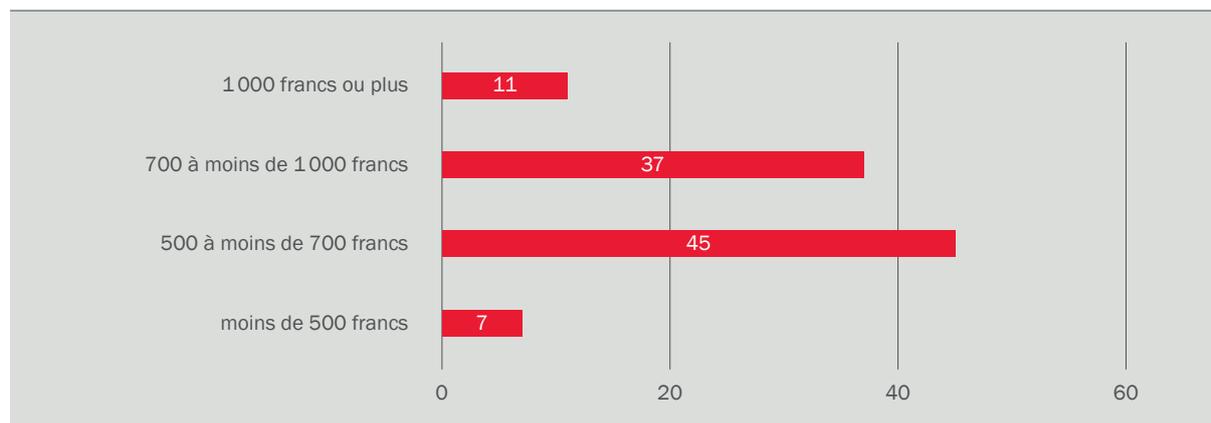
## 1.1 Niveaux de salaire obtenus par les apprentis

Le montant des salaires obtenus par les apprentis effectuant leur deuxième semestre de formation en entreprise varie fortement. Ce montant dépend de divers facteurs, notamment du métier choisi, du niveau des prix et des salaires dans la région en question, ou encore de la taille de l'entreprise.

Dès lors, entre les salaires mensuels des apprentis interrogés il existe une grande gamme. Le salaire atteint en moyenne 764 francs, tandis que la valeur médiane se situe à 683 francs. Les apprentis au deuxième semestre de formation touchent le plus souvent entre 500 et 700 francs. Plus du tiers (37 pour cent) des apprentis suivant une double formation reçoivent entre 700 et 1 000 francs. Représentant 11 pour cent, les salaires d'apprentis qui dépassent 1 000 francs sont rares, et ceux dont le montant n'atteint pas 500 francs sont encore plus rares (7 pour cent).

### Illustration 1: répartition des salaires d'apprentis

uniquement les apprentis ayant un salaire, en pour cent



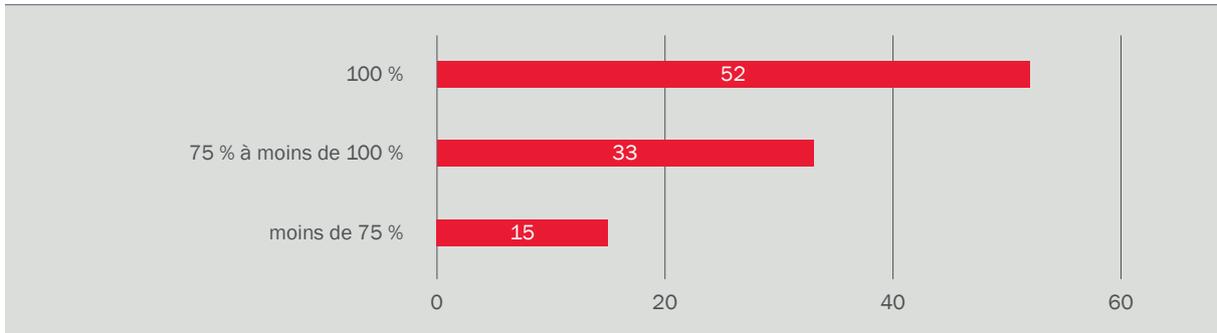
## 1.2 Montant total touché par des apprentis

Les apprentis qui suivent une formation professionnelle initiale obtiennent souvent des avantages pécuniaires ou non pécuniaires en plus de leur salaire. Il s'agit, d'une part, de la couverture des besoins de base comme le logement et la nourriture par la famille, et d'autre part, d'allocations financières que les apprentis obtiennent dans une mesure variable et qui s'ajoutent au salaire. Pour leur budget, les apprentis peuvent ainsi compter sur leur salaire d'apprenti et sur les prestations pécuniaires complémentaires, sommes qui forment le montant total de l'argent que les apprentis peuvent gérer eux-mêmes.

Pour une bonne moitié des apprentis (52 pour cent), le salaire est leur seule source de revenu. En revanche, un peu moins de la moitié des apprentis obtient des contributions financières supplémentaires en plus de leur salaire, ainsi que d'autres prestations en nature comme l'hébergement et les repas. Pour un tiers des apprentis, le salaire représente entre 75 et 100 pour cent du budget global. Ces apprentis touchent donc une somme sous forme d'apport externe qui peut atteindre un quart de leur budget mensuel. Pour les autres 15 pour cent des apprentis, un tel apport représente plus du quart de leur budget mensuel.

### Illustration 2: proportion du salaire dans le budget mensuel global

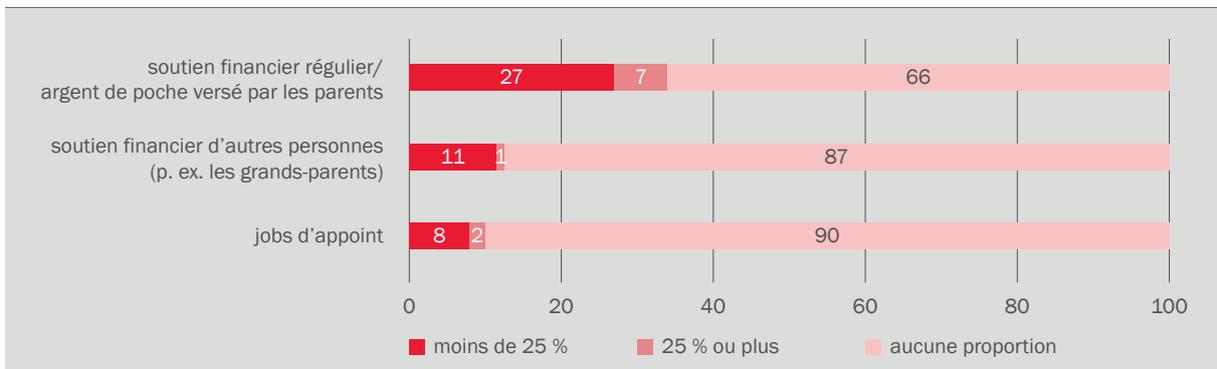
uniquement les apprentis ayant un salaire, en pour cent



Le soutien financier complémentaire obtenu par les apprentis provient généralement de la famille. Un tiers des apprentis formés en entreprise reçoit régulièrement, en plus du salaire, de l'argent des parents. Pour 12 pour cent d'entre eux, les grands-parents, le parrain ou la marraine, voire d'autres personnes, contribuent au budget mensuel. Et un apprenti sur dix admet qu'en plus de son salaire, il obtient un revenu accessoire grâce à de petits emplois.

### Illustration 3: proportion d'autres contributions au budget mensuel global

uniquement les apprentis ayant un salaire, en pour cent



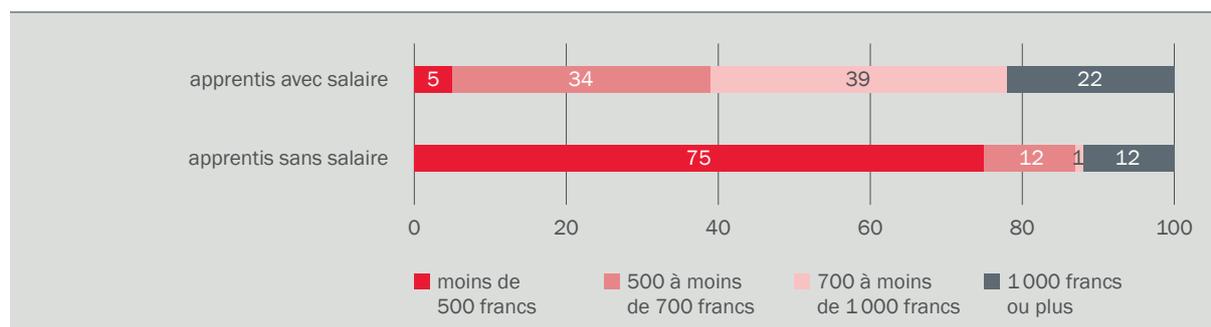
Même si les apprentis ayant un bas salaire sont très souvent soutenus financièrement, et ce dans une large mesure par les parents, il n'est pas rare que ceux qui ont un salaire élevé reçoivent également un apport financier supplémentaire de la part de leur famille. Pour la moitié (51 pour cent) des personnes interrogées ayant un salaire de moins de 500 francs, les parents fournissent un apport au budget. Parmi les apprentis gagnant plus de 1 000 francs, une proportion non négligeable de 23 pour cent obtiennent également de l'argent des parents. Ce soutien financier est à peu près le même, indépendamment du sexe et de la nationalité des apprentis, et il est pratiqué dans la même mesure dans toutes les régions linguistiques.

## Un apprenti sur cinq dispose de plus de 1 000 francs par mois

Vu qu'un peu moins de la moitié des apprentis bénéficie de divers apports financiers en complément de leur salaire, le budget global des apprentis est en général plus élevé que le montant du salaire d'apprenti. Seuls 5 pour cent des personnes ayant un salaire d'apprenti doivent se contenter d'un budget mensuel de moins de 500 francs. Un tiers des apprentis (34 pour cent) ont un budget global se situant entre 500 et 700 francs, et 22 pour cent touchent mensuellement une somme globale de plus de 1 000 francs. Une comparaison avec les salaires d'apprenti versés (cf. illustration 1) montre que ce ne sont pas uniquement les apprentis ayant un bas salaire qui reçoivent des contributions financières complémentaires. En effet, quelque 20 pour cent des apprentis ayant un revenu relativement élevé entre 700 et 1 000 francs grâce à des apports complémentaires disposent effectivement de plus de 1 000 francs par mois.

Par rapport aux apprentis qui ont opté pour une formation professionnelle en école et qui, de ce fait, n'obtiennent pas de salaire, les jeunes accomplissant une formation en entreprise disposent d'un budget nettement plus élevé. Pour les trois quarts des apprentis sans salaire, le budget mensuel se situe à moins de 500 francs, et leur budget en valeur médiane s'élève à 250 francs – contre un budget de tout juste 750 francs (valeur médiane) pour les apprentis ayant un salaire.

**Illustration 4: budget global des apprentis avec et sans salaire**  
en pour cent

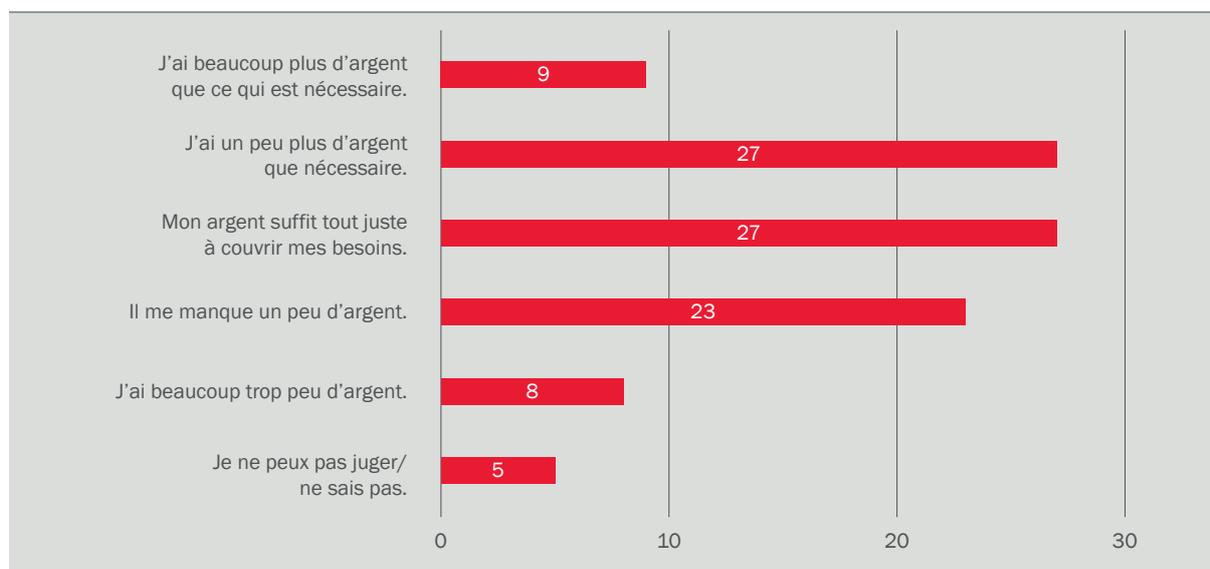


On ne peut évidemment pas déduire de ces chiffres que le niveau de vie des apprentis avec ou sans salaire se différencie dans la même mesure. Dans le cas des apprentis qui suivent une formation sans rémunération, on estime que plus de l'argent de poche est accordé, les parents fournissent une contribution plus élevée, soit en nature, soit sous forme de prise en charge des dépenses.

### 1.3 Comment les apprentis évaluent leur situation financière

La plupart des apprentis admettent qu'ils ont suffisamment d'argent pour s'en sortir. Plus d'un tiers des apprentis (36 pour cent) sont d'accord pour dire qu'ils reçoivent plus d'argent que nécessaire. Pour un autre groupe de 27 pour cent, le budget correspond exactement aux dépenses. 31 pour cent trouvent pourtant qu'ils ont trop peu d'argent, et 8 pour cent des apprentis de ce groupe affirment que leur budget n'est de loin pas suffisant.

**Illustration 5: évaluation de la situation financière personnelle**  
en pour cent



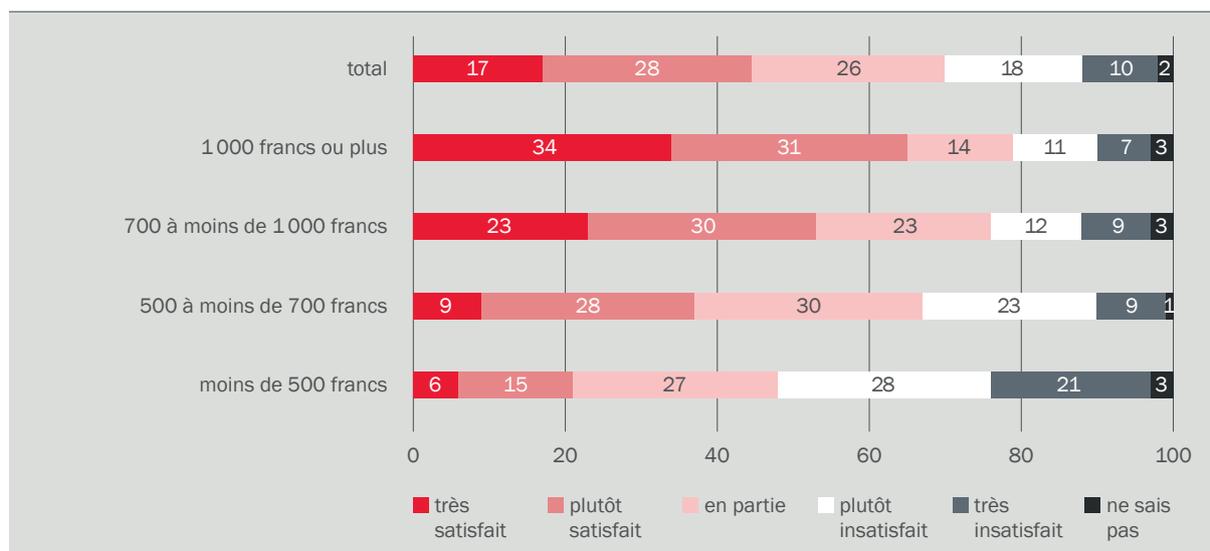
L'évaluation du montant du budget que font les personnes interrogées est assez variable. Il faut savoir que les apprentis passent par une phase de vie marquée par une succession ininterrompue de changements profonds, non seulement sur le plan des capacités financières, mais également des besoins et des obligations. On peut penser que la manière d'évaluer le budget est notamment influencée assez fortement par la comparaison de la situation personnelle avec celle des collègues.

On comprend, dès lors, que les apprentis sans salaire, qui disposent effectivement de peu de moyens, ne considèrent aucunement leur situation financière comme étant plus mauvaise que celle de leurs collègues salariés. Quelque 32 pour cent des apprentis ayant leur propre salaire pensent qu'ils ont trop peu d'argent, alors que chez les apprentis suivant une formation en école, et donc sans rémunération, seuls 22 pour cent trouvent que leur budget est trop restreint.

S'agissant des apprentis suivant une formation en entreprise, le montant du salaire joue néanmoins un rôle important sur le plan de la satisfaction personnelle: plus le salaire personnel est élevé, plus la satisfaction est grande. Si le salaire se situe à moins de 500 francs, seuls 21 pour cent des personnes interrogées se disent satisfaites, tandis qu'une petite moitié déclare être insatisfaites. En revanche, pour un salaire mensuel à partir de 700 francs, plus de la moitié des apprentis est satisfaite, tandis que seuls environ un cinquième ne l'est pas. On peut penser, dans

ce cas également, que la comparaison couramment établie par les apprentis entre eux au sujet de leur budget et de leurs moyens financiers est un facteur influençant notablement le niveau de satisfaction.

**Illustration 6: satisfaction par rapport au montant du budget mensuel, de manière globale et en fonction du montant du salaire**  
uniquement les apprentis ayant un salaire, en pour cent



Visiblement, les apprentis accomplissant une formation non rémunérée s'informent également auprès de leurs collègues sans salaire. Ils sont en moyenne un peu plus satisfaits de leur budget que les apprentis salariés.

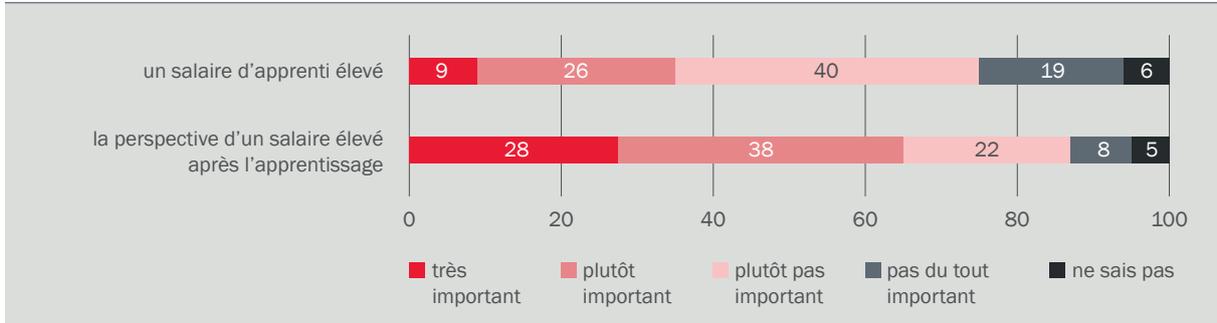
Du point de vue des personnes interrogées et compte tenu de leurs exigences, il apparaît que la vaste majorité des apprentis estiment être financièrement très à l'aise. De toute évidence, les apprentis font preuve de beaucoup de souplesse concernant l'argent dont ils n'ont pas besoin dans l'immédiat. Seule une minorité d'entre eux doit imposer une limite à leurs besoins, dont un petit nombre de tout juste 10 pour cent qui admettent une manque d'argent et qui sont d'autant plus insatisfaits.

### Importance du salaire d'apprenti et perspectives de revenu lors du choix de la formation

Les considérations d'ordre financier jouent évidemment un rôle lors du choix de l'apprentissage. Mais pour les apprentis, les perspectives de revenu à long terme sont nettement plus importantes que le montant de la rémunération obtenue en cours de formation. Pour deux tiers d'entre eux, le salaire qu'ils toucheront en exerçant leur profession est un argument plutôt important, voire très important, lors du choix du type de formation. Par contre, la rémunération obtenue pendant l'apprentissage n'est importante que pour 36 pour cent des apprentis, et elle très importante pour seulement une personne interrogée sur dix.

### Illustration 7: importance du salaire d'apprenti et perspective de revenu lors du choix de la formation

en pour cent



Il apparaît clairement que les apprentis ne sont pas du tout indifférents face à l'argent et à l'obtention d'un salaire. La période de formation est considérée principalement comme un investissement en vue de la future source de revenu. Cette observation est particulièrement vraie pour les apprentis ayant opté pour une formation non rémunérée: 30 pour cent de ces jeunes pensent que les perspectives de revenu élevé après la formation sont très importantes, tandis que 51 pour cent les estiment plutôt importantes.

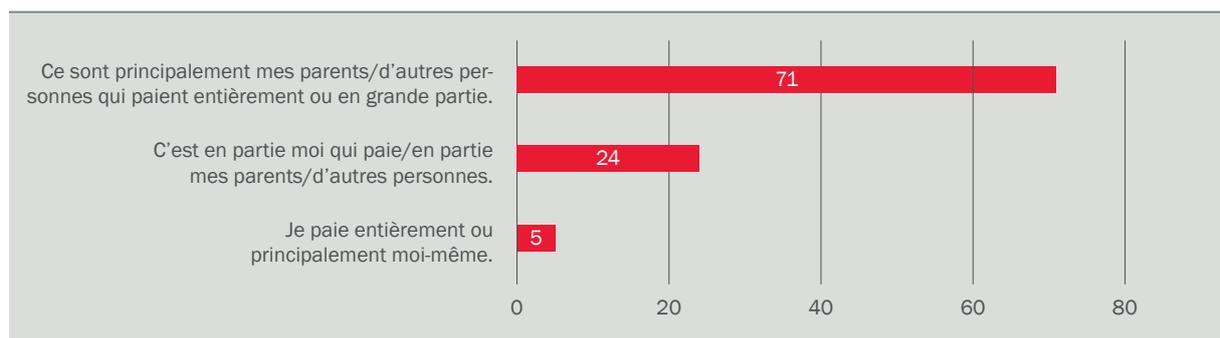
## 2 Gestion de l'argent

### 2.1 Dépenses effectuées par les apprentis

Pour la plupart des apprentis, les besoins essentiels que sont le logement et la nourriture sont pris en charge entièrement ou principalement par la famille. À peine un tiers des apprentis obtient un soutien financier des parents en complément de leur salaire. En revanche, 29 pour cent des apprentis qui habitent au domicile des parents apportent leur part au budget parental. Par contre, seul un apprenti sur vingt couvre entièrement, ou pour une large part, ses frais de logement et de repas. À peine un quart des apprentis apportent une contribution proportionnelle aux frais généraux et aux coûts de logement.

#### Illustration 8: contribution aux coûts de logement et de repas au domicile

uniquement les apprentis ayant un salaire et qui habitent chez leurs parents ou des membres de la famille, en pour cent



Plus leur salaire est élevé, plus les apprentis ont tendance à contribuer financièrement aux frais de logement et de repas. Parmi les apprentis gagnant plus de 1000 francs, 43 pour cent assument au moins une partie de ces coûts. Mais chez les personnes interrogées ayant un salaire de moins de 500 francs, 22 pour cent apportent également une contribution à ces frais.

S'agissant de la participation aux coûts de logement et de repas de la famille, une différence notable apparaît entre les régions du pays: parmi les jeunes ayant un salaire d'apprenti, 35 pour cent en Suisse alémanique, mais seulement 18 pour cent en Suisse romande et 19 pour cent au Tessin contribuent aux frais de logement et de repas au moyen de leur salaire. Il en va de même pour la participation à ces frais chez les apprentis de nationalité étrangère – le montant du salaire d'apprenti étant par ailleurs égal: avec une proportion de 21 pour cent, ils sont moins nombreux que les apprentis suisses à apporter leur contribution (31 pour cent).

## Les obligations financières s'accroissent avec l'âge

Les apprentis n'ont pas d'emblée une attitude responsable en matière de finances et de budget. Il se révèle qu'une saine gestion des finances apparaît peu à peu chez les apprentis avec l'obtention du salaire et que cette attitude se renforce avec l'âge et s'étend progressivement à plusieurs postes de dépenses.

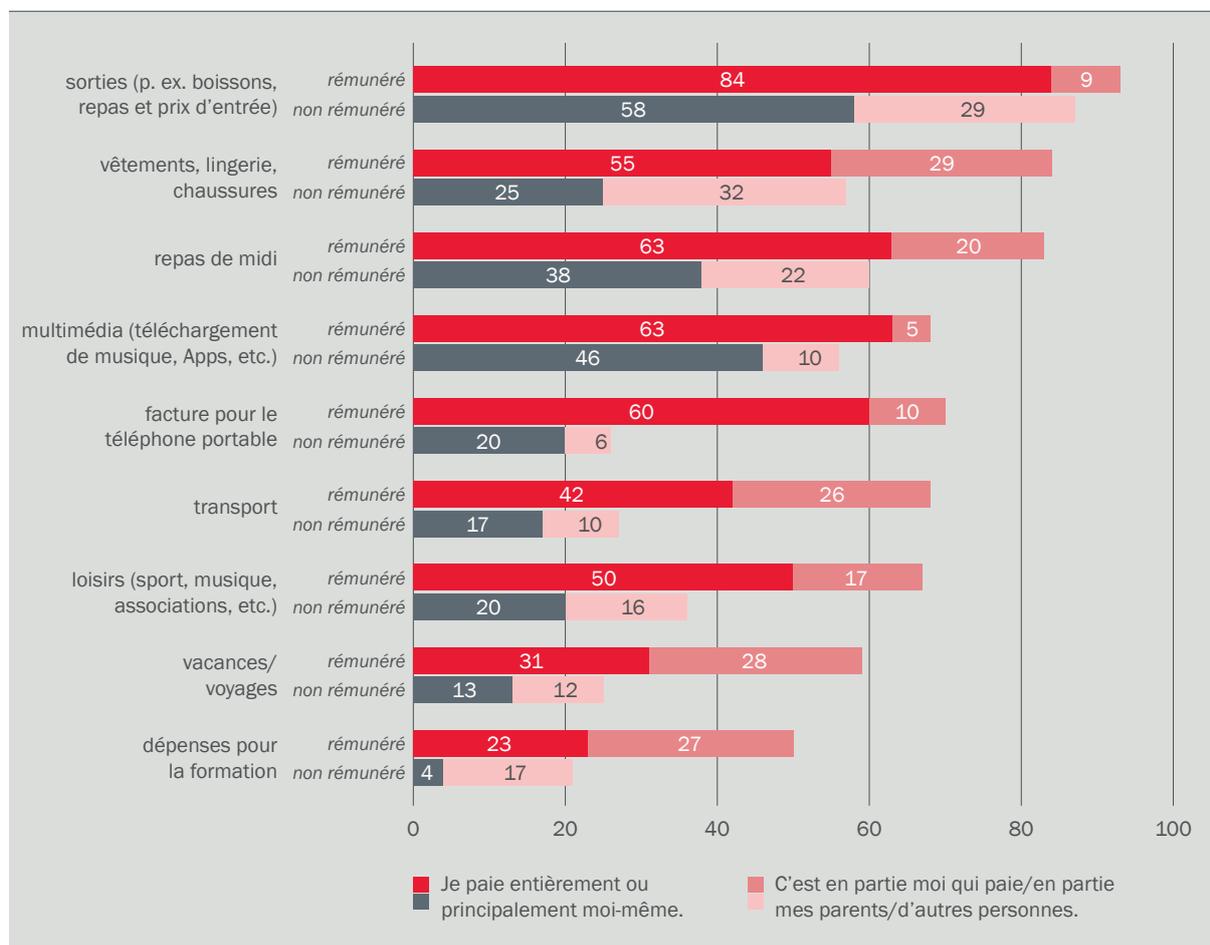
Les sorties sont un domaine où tous les apprentis assument les dépenses en utilisant leur propre budget. Parmi les personnes interrogées ayant un salaire d'apprenti, 84 pour cent paient les dépenses telles que billets d'entrée, boissons et repas en totalité ou en bonne partie eux-mêmes, et autres 9 pour cent assument une partie de ces frais au moyen de leur propre budget. Même pour les apprentis sans salaire, les sorties sont un domaine où ils sont les plus nombreux, et de loin, à utiliser spontanément leurs propres moyens pour payer: ils sont 58 pour cent, donc une majorité, à utiliser en bonne partie leur propre porte-monnaie pour les sorties, tandis que autres 29 pour cent assument ces frais en partie. Les sorties sont donc le domaine où les apprentis, qu'ils aient un salaire ou non, puisent le plus souvent dans leur propre budget.

Les dépenses liées aux vêtements, de la lingerie et des chaussures, des repas de midi pendant la semaine et du multimédia comme la musique, les jeux vidéos et autres divertissements sont également financés par la majorité des apprentis en totalité ou en partie à partir du budget personnel, même par ceux qui ne touchent pas de salaire d'apprenti. Lorsque les apprentis ont un salaire, ils assument la plus grande partie de ces dépenses.

Quant à savoir qui prend en charge les coûts récurrents du téléphone mobile, des transports et de la mobilité ainsi que des hobbies, la réponse dépend principalement du salaire touché ou non par les apprentis pendant leur formation. Si aucun salaire n'est perçu, les dépenses sont très souvent payées par les parents. S'il existe un salaire, la situation est différente: environ deux tiers des personnes interrogées paient leur facture de téléphonie mobile, leur abonnement et leurs billets de bus et de train, de même que la totalité ou une partie des dépenses liées à leur hobby.

Concernant le financement des vacances et des voyages, tout comme des dépenses liées à la formation, les apprentis peuvent compter le plus souvent sur le soutien des parents. Seul un quart des apprentis sans salaire participent à ces frais. Mais même si les apprentis ont un salaire, seule une minorité d'entre eux doivent financer eux-mêmes la plus grande partie de ces dépenses.

**Illustration 9: dépenses payées par les apprentis, en fonction du salaire d'apprenti en pour cent**

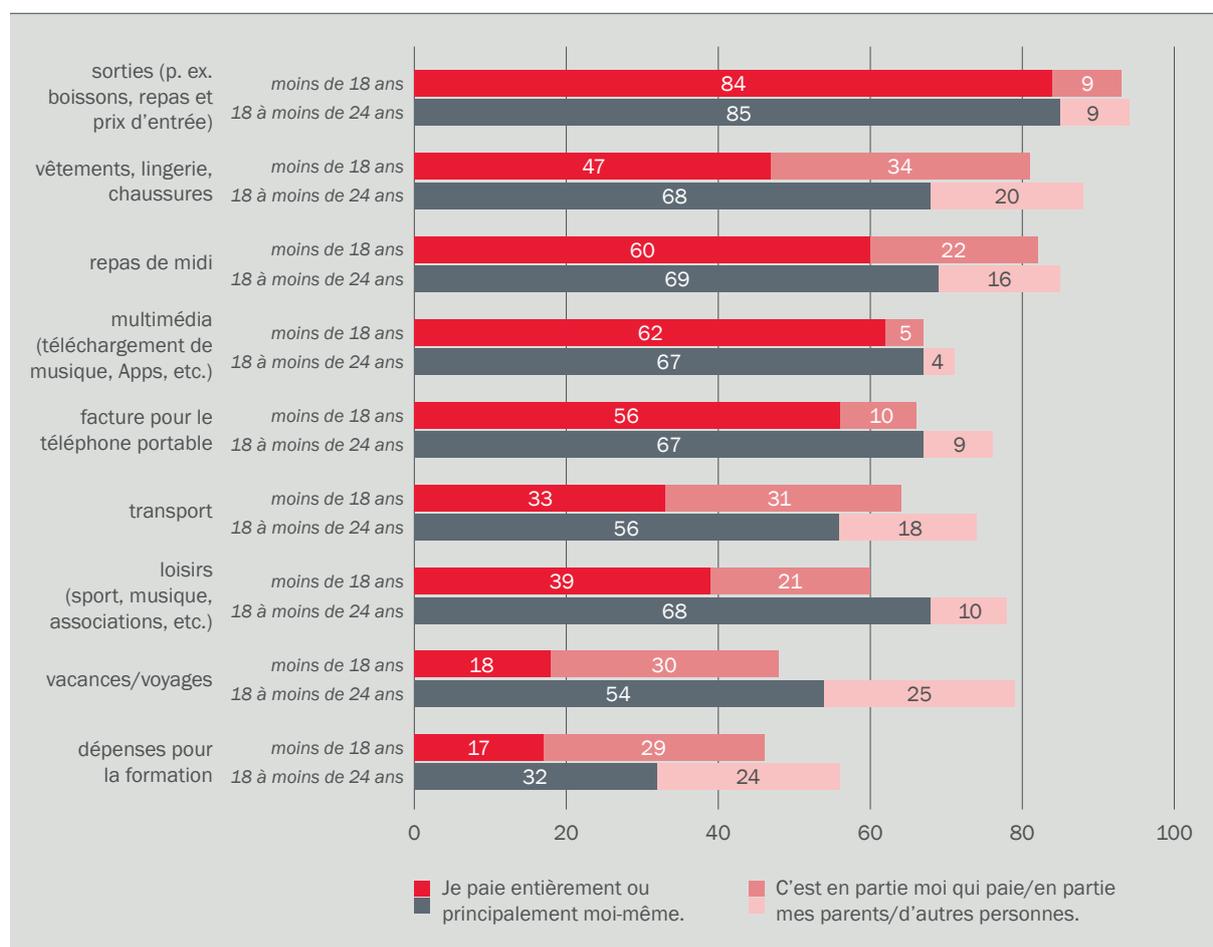


Quelles sont les dépenses payées de leur propre poche par les apprentis? La réponse ne dépend pas seulement de l'existence ou non d'un salaire. L'âge joue également un rôle important, puisque la responsabilité en matière de finances augmente en effet avec l'âge. Comme tous les apprentis ne commencent pas leur formation immédiatement après la fin de la scolarité au cycle secondaire, l'âge diverge au deuxième semestre: certains continuent l'école ou suivent des cours préparatoires, ou choisissent encore une autre activité. Une comparaison entre apprentis de moins de 18 ans et apprentis majeurs en ce qui concerne le salaire montre que les apprentis plus âgés sont financièrement plus responsables dans tous les domaines de dépenses. Seule exception: les coûts des sorties, que les jeunes de moins de 18 ans assument en règle générale eux-mêmes lorsqu'ils touchent un salaire en cours de formation.

Le phénomène de l'accroissement de la responsabilité financière avec l'âge se manifeste très clairement dans le domaine des frais de vacances et de voyages. Parmi les apprentis encore mineurs, seuls 48 pour cent paient eux-mêmes la plus grande partie ou une partie de ces dépenses, tandis que pour les jeunes de 18 à 24 ans, ce taux atteint 79 pour cent. Cette situation s'explique certainement par le fait qu'avec l'âge, ces voyages se déroulent sans la famille. En ce qui concerne les hobbies ainsi que les transports et la mobilité – dépenses auxquelles peuvent s'ajouter les frais de voiture pour les apprentis majeurs – on observe également un net élargissement de la responsabilité financière.

### Illustration 10: dépenses assumées par les apprentis eux-mêmes, en fonction de l'âge

uniquement les apprentis ayant un salaire, en pour cent



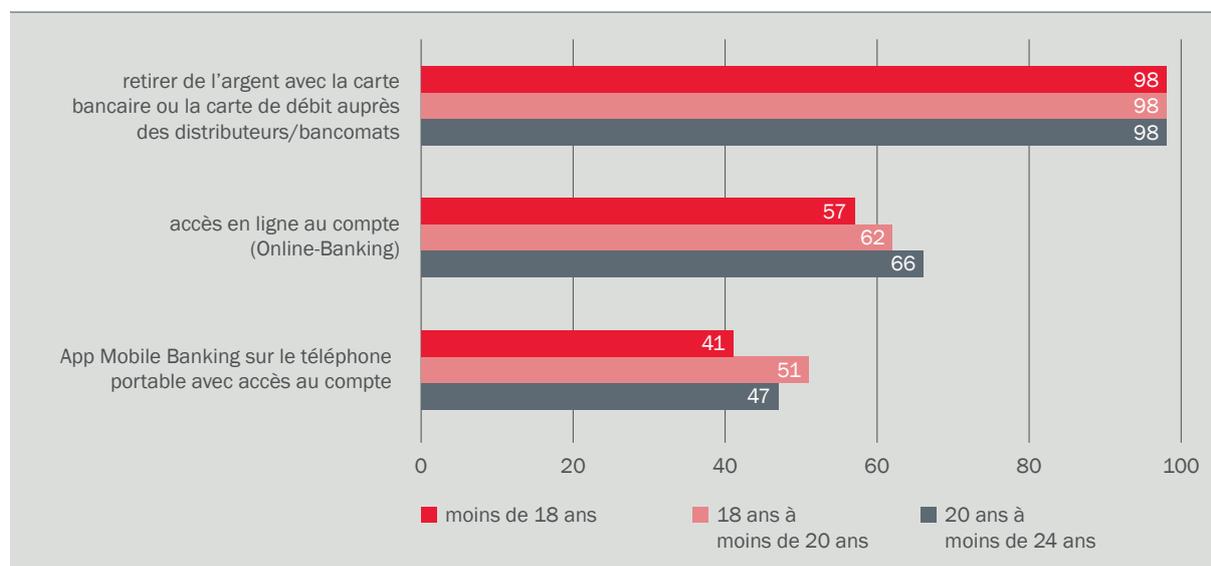
## 2.2 Moyens de paiement des apprentis

Il est très courant pour les apprentis d'avoir leur propre compte à partir duquel ils peuvent effectuer les paiements et les transferts en toute liberté. 90 pour cent des personnes interrogées ont leur propre compte, ce qui leur permet de gérer leurs affaires financières sans devoir obtenir l'autorisation des parents ou d'autres personnes. Avec toutefois une exception: parmi les apprentis de moins de 18 ans qui suivent une formation non rémunérée, seuls 61 pour cent ont leur propre compte. Chez les apprentis ayant un salaire ou qui ont plus de 18 ans, 91 pour cent possèdent leur propre compte.

Presque tous les apprentis qui ont un accès totalement libre à leur compte font usage de leur carte bancaire ou de leur carte de débit pour retirer de l'argent à un distributeur de billets. Par contre, seuls environ 60 pour cent des apprentis utilisent leur accès en ligne, et seuls 40 pour cent utilisent leur compte sans aucun service Internet. Ces services sont utilisés plus fréquemment lorsque l'âge augmente: si les apprentis de moins de 18 ans ne sont que 57 pour cent à utiliser leur accès en ligne, la fréquence d'utilisation augmente à 66 pour cent des apprentis ayant entre 20 ans et 24 ans non révolus. Les applications bancaires sur téléphone portable sont encore moins prisées: seuls 41 pour cent des apprentis de moins de 18 ans utilisent leur smartphone pour des transactions bancaires, et environ 50 pour cent des apprentis plus âgés.

### Illustration 11: utilisation du compte

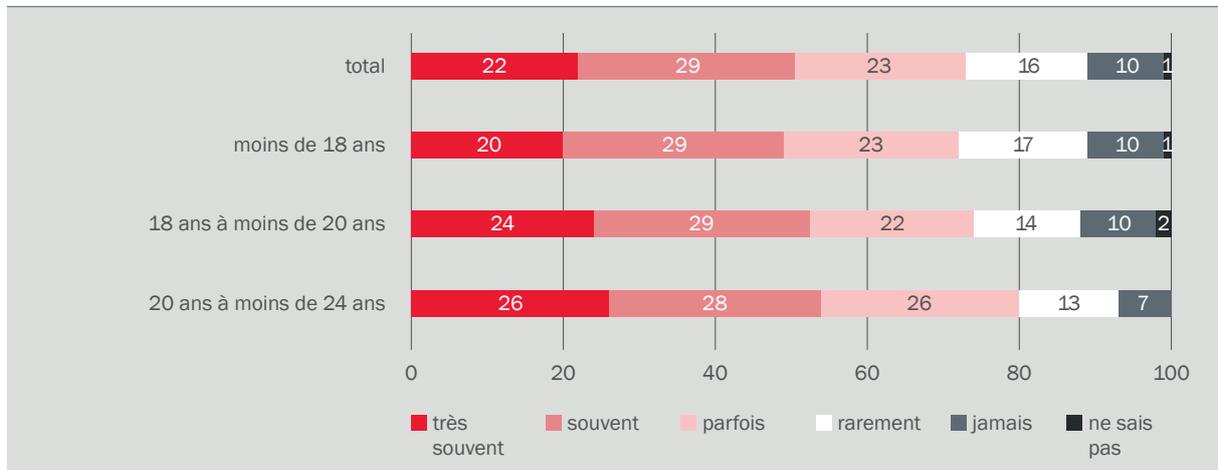
apprentis ayant un accès total à leur propre compte, en pour cent



Pour les apprentis, l'argent liquide comme moyen de paiement joue un rôle prédominant. Un quart des personnes interrogées utilisent rarement, voire jamais, une carte bancaire (p. ex. Maestro, V PAY ou Postcard) pour régler leurs achats dans les commerces. Seuls la moitié de ces personnes les utilisent souvent, voire très souvent dans les commerces. Le paiement par carte devient un peu plus fréquent avec l'âge. Reste que les apprentis considèrent de toute évidence que l'argent liquide est un moyen de paiement important.

## Illustration 12: fréquence d'utilisation des cartes bancaires pour régler les achats dans les commerces

apprentis ayant un accès total à leur propre compte, en pour cent



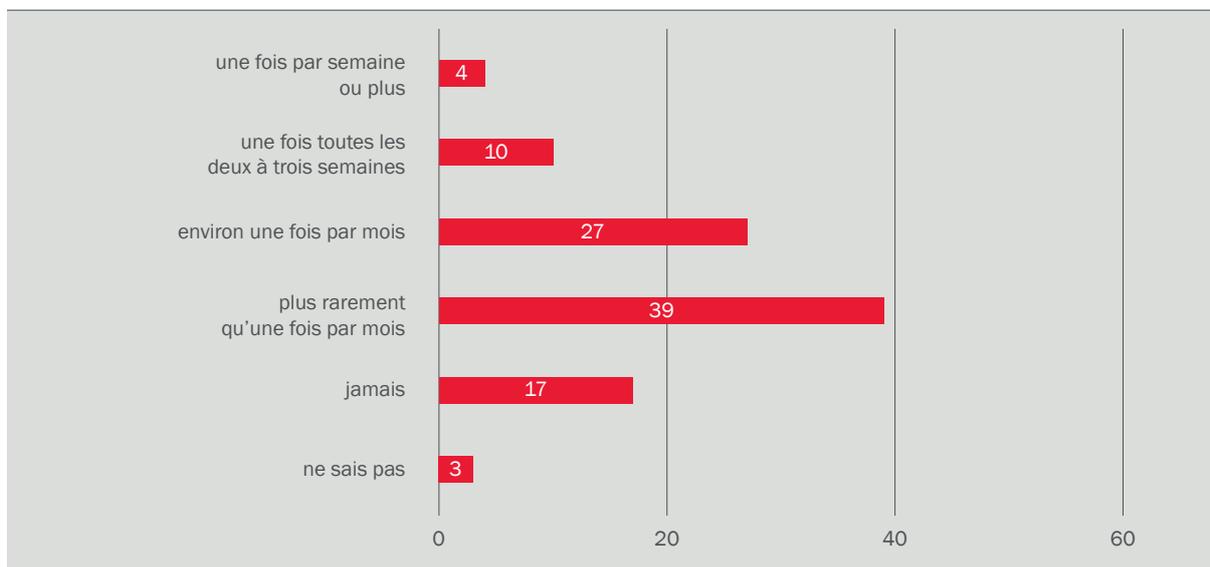
Cet aperçu correspond au fait qu'également d'autres moyens de paiement sans numéraire ne sont utilisés que par une petite partie des apprentis. Les cartes prépayées (en remplacement des cartes de crédit, disponibles uniquement à partir de 18 ans), ne sont utilisées que par 20 pour cent des personnes interrogées, et 9 pour cent seulement de ces personnes utilisent les facilités de paiement par smartphone.

### Achats sur Internet: plutôt des coups de cœur

Bon nombre de personnes interrogées préfèrent effectuer leurs paiements en espèces, mais ce moyen n'entre pas en ligne de compte pour les achats en ligne. De la part des «Digital Natives», autrement dit de la génération qui a grandi avec l'informatique, on aurait pu penser que les achats en ligne joueraient un rôle important. Mais les résultats de l'analyse livrent une image différente. D'une part, comme le montre l'analyse des domaines de consommation, les apprentis assument une part déterminante de leurs dépenses effectuées sur place, autrement dit pour les sorties et les repas de midi. Mais même dans les autres domaines de dépenses, les achats sur Internet semblent occuper une place mineure.

Il est vrai que la vaste majorité des apprentis sont déjà familiarisés avec les achats sur Internet. Seuls 17 pour cent des personnes interrogées admettent ne jamais effectuer d'achats en ligne. Cependant, il n'est pas possible de discerner une tendance marquée, voire très nette, concernant l'utilisation d'Internet pour les achats: deux tiers des personnes interrogées déclarent qu'elles effectuent un achat en ligne au maximum une fois par mois. De ce nombre, on compte 39 pour cent d'apprentis qui utilisent Internet moins d'une fois par mois pour leurs achats. Seuls 14 pour cent des apprentis interrogés vont sur Internet plusieurs fois par mois pour des achats, des commandes ou des téléchargements payants.

### Illustration 13: fréquence des achats sur Internet en pour cent



On observe que la fréquence des achats en ligne ne change pas beaucoup avec l'âge. Les apprentis de 18 ans ou plus n'utilisent pas beaucoup plus souvent Internet que ceux de moins de 18 ans, malgré le fait que les mineurs ont moins de possibilités de payer avec un moyen simple sur Internet. Il n'existe pas non plus de différence entre apprentis et apprenties quant à la fréquence des achats en ligne.

Lorsque les apprentis effectuent des achats sur Internet, ils paient le plus souvent sur facture ou contre remboursement. Deux tiers des personnes interrogées ayant une certaine expérience des achats en ligne utilisent ce type de paiement, qui représente le moyen le plus sûr pour l'acheteur. Les paiements en ligne avec PayPal ou TWINT, ou via la facture du téléphone portable, ne sont utilisés que par un tiers des personnes interrogées.

### 2.3 Mesure dans laquelle les apprentis sont conscients de leur situation financière

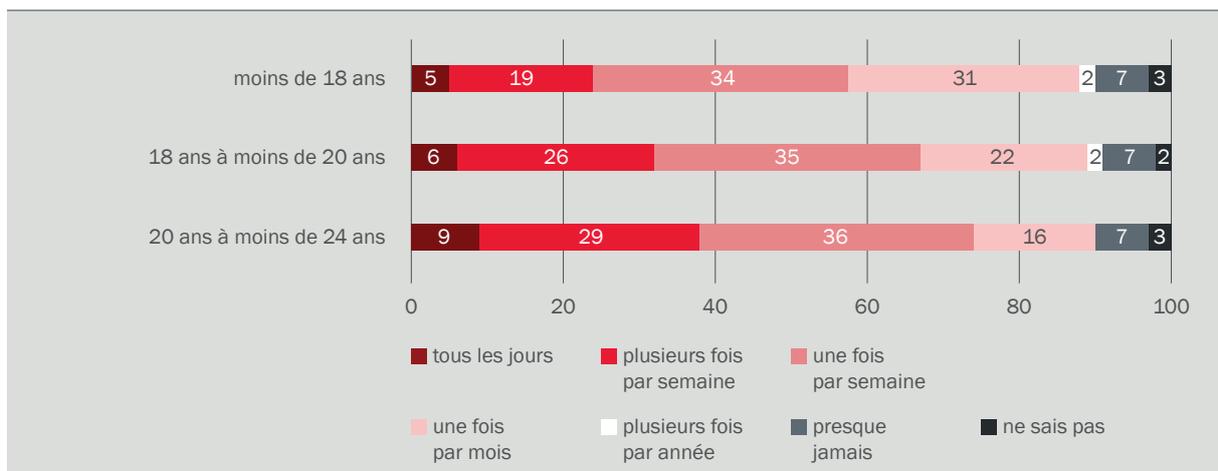
La plupart des apprentis ont un bon contrôle de leurs finances: ils connaissent la situation de leur compte, qu'ils vérifient au moins une fois par semaine. Seuls environ 10 pour cent consultent le montant de leur avoir moins d'une fois par mois.

Les apprentis plus âgés vérifient l'état de leur compte un peu plus souvent: 74 pour cent des 20-24 ans font un contrôle au moins une fois par semaine, alors que chez les moins de 18 ans, ce chiffre tombe à 57 pour cent. Les apprentis plus âgés, qui ont donc une responsabilité accrue en matière budgétaire, ont visiblement besoin de s'informer plus fréquemment sur leur budget et sur l'état général des finances.

Cette observation ressort également de l'évaluation des finances que font les plus âgés. L'état du compte est vérifié plus souvent par les personnes ayant une perception plus négative de la situation: plus des trois quarts des apprentis qui pensent avoir trop peu, voire carrément manquer d'argent, vérifient leur compte au moins une fois par semaine. Il semble qu'ils aient davantage besoin de s'informer de l'état de leur compte et du solde disponible.

#### Illustration 14: fréquence du contrôle de la situation de compte

apprentis ayant un accès total à leur propre compte, en pour cent



## 2.4 Comment les apprentis gèrent leur argent

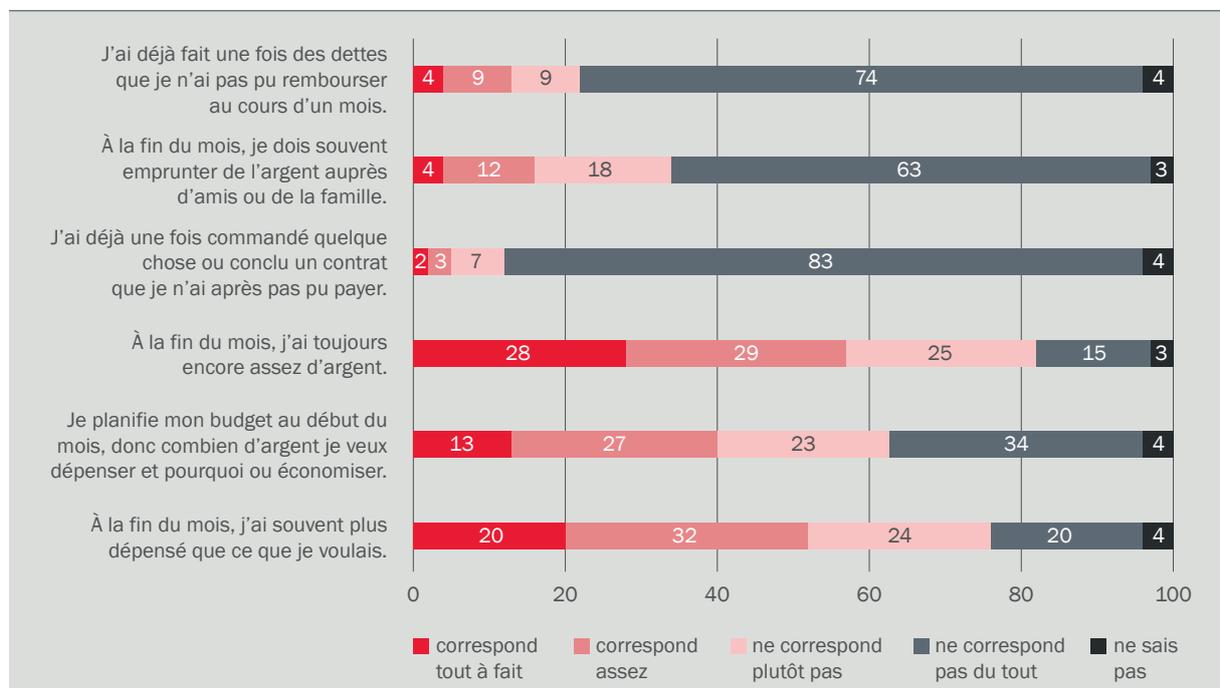
Les résultats du sondage montrent clairement quelle est la réponse à la question de savoir comment les apprentis font face au défi de gérer de manière responsable les premiers salaires reçus: on observe que les apprentis sont extrêmement conservateurs et prudents concernant la gestion de leur argent.

Même lorsque l'argent ne suffit pas jusqu'à la fin du mois, on observe rarement une situation de dette importante ou d'emprunt d'argent auprès de collègues ou des parents, de tels cas restant isolés. Selon les personnes interrogées, seuls un petit nombre admettent s'être gravement endettés en passant des commandes, en souscrivant des abonnements ou en concluant des contrats. En revanche, plus de la moitié des jeunes déclarent avoir généralement encore assez d'argent à la fin du mois.

Il semble toutefois que cette gestion responsable et positive du budget chez les apprentis soit souvent due à une attitude générale marquée par la prudence et la sensibilité lors des dépenses, plutôt qu'à une planification consciente et à une discipline stricte en matière de dépenses. Seuls 40 pour cent des jeunes affirment établir une planification mensuelle des dépenses, et une bonne moitié des personnes interrogées admettent qu'à la fin du mois, elles ont souvent dépensé plus d'argent que prévu.

### Illustration 15: comportement des apprentis en matière de dépenses

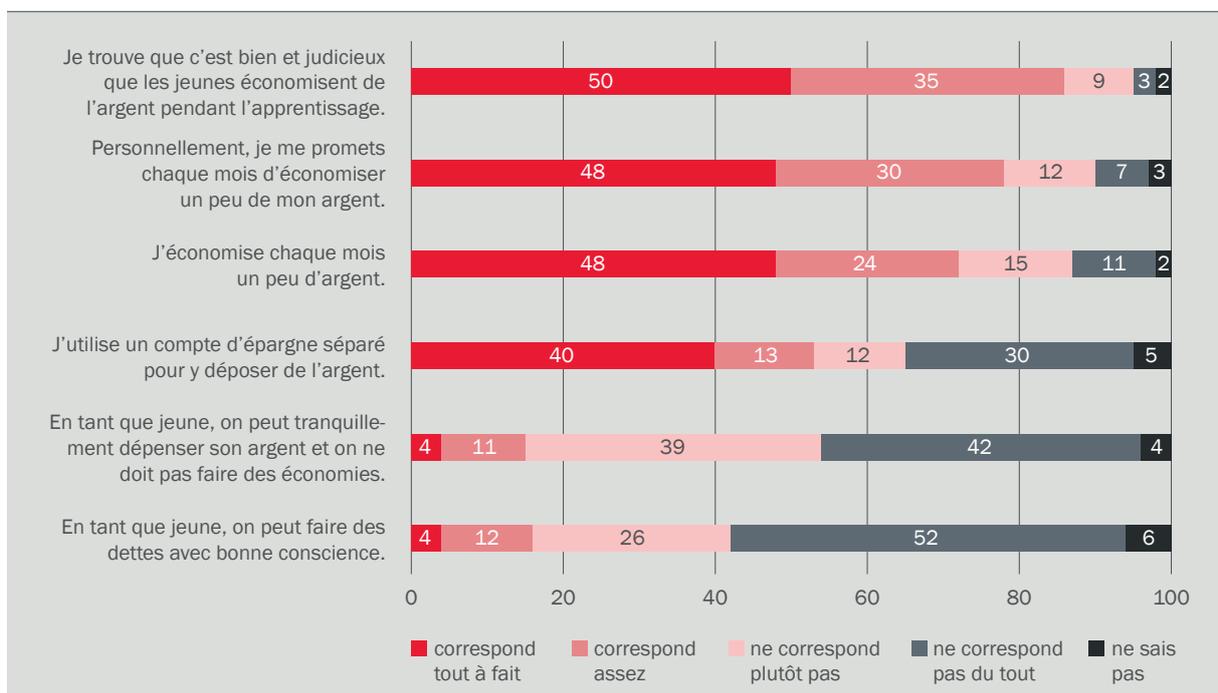
accord avec les déclarations concernant le comportement en matière de dépenses, en pour cent



Cette attitude conservatrice en matière de dépenses se révèle clairement dans l'attitude des apprentis face aux économies et aux dettes. La vaste majorité d'entre eux, environ 85 pour cent, trouvent qu'il est raisonnable et juste d'économiser dès la phase de l'apprentissage. Près de 80 pour cent des apprentis se promettent d'économiser une certaine somme chaque mois, et que 70 pour cent réalisent vraiment ce plan. Plus de la moitié des personnes interrogées utilisent un compte d'épargne séparé à cette fin. Par contre, contracter des dettes est une idée étrangère à la vaste majorité des apprentis, tout comme le fait de dépenser la totalité de l'argent disponible ou de ne commencer à économiser que plus tard dans la vie.

### Illustration 16: attitudes par rapport aux économies et aux dépenses

accord avec les déclarations sur l'attitude en matière de dépenses, en pour cent



En grande majorité, les apprentis adoptent une attitude extrêmement prudente concernant la gestion de leur premier revenu. Même si une approche prudente en matière de gestion de l'argent est primordiale chez les apprentis, autant sur le plan du principe que du comportement dans les faits, on peut néanmoins discerner différents modèles de comportement en ce qui concerne la volonté d'épargner et la mise en pratique de cette volonté (cf. encadré).



## Modèles de comportement concernant la gestion de l'argent

Aux fins d'analyse, les apprentis ont été répartis dans les trois groupes suivants en fonction de leur approche et de leur comportement concernant les économies et les dépenses.

### ■ Apprentis ayant une gestion plus souple de l'argent

On dénote chez 6 pour cent des personnes interrogées une approche plutôt souple avec l'argent et une tendance moins affirmée à vouloir économiser. Ces personnes sont plutôt d'accord ou entièrement d'accord avec l'affirmation «En tant que jeune, on peut tranquillement dépenser son argent et on ne doit pas faire des économies» et considèrent plutôt fausse ou entièrement fausse l'affirmation «Je trouve que c'est bien et judicieux que les jeunes économisent de l'argent pendant l'apprentissage».

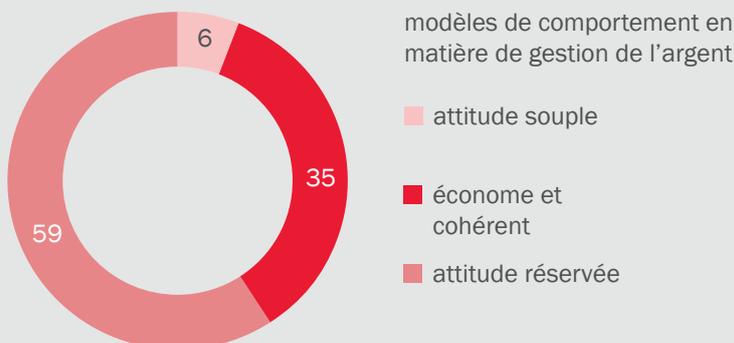
### ■ Apprentis économes avec l'argent et ayant une approche cohérente

35 pour cent des personnes interrogées se distinguent par leur comportement très cohérent en matière d'économies, qui dépasse la simple tendance générale à vouloir réaliser des économies. Ce groupe comprend les apprentis qui se déclarent entièrement d'accord avec les deux affirmations «Je trouve que c'est bien et judicieux que les jeunes économisent de l'argent pendant l'apprentissage» et «Personnellement, je me promets chaque mois d'économiser un peu de mon argent» et qui, en plus, disent réaliser effectivement des économies chaque mois.

### ■ Apprentis ayant une gestion conservatrice de l'argent

La majorité des personnes interrogées, autrement dit 59 pour cent, ont une gestion conservatrice de l'argent, marquée par la tendance à vouloir économiser de l'argent, mais sans que la pratique soit suivie d'effets. Contrairement aux apprentis cohérents, qui réalisent vraiment des économies, ces personnes sont moins souvent entièrement d'accord avec la volonté d'économiser et répondent aux questions de manière moins résolue («correspond assez»). 71 pour cent de ces apprentis s'appliquent à réaliser des économies chaque mois, et 60 pour cent le font réellement.

#### Proportion des modèles, en pour cent



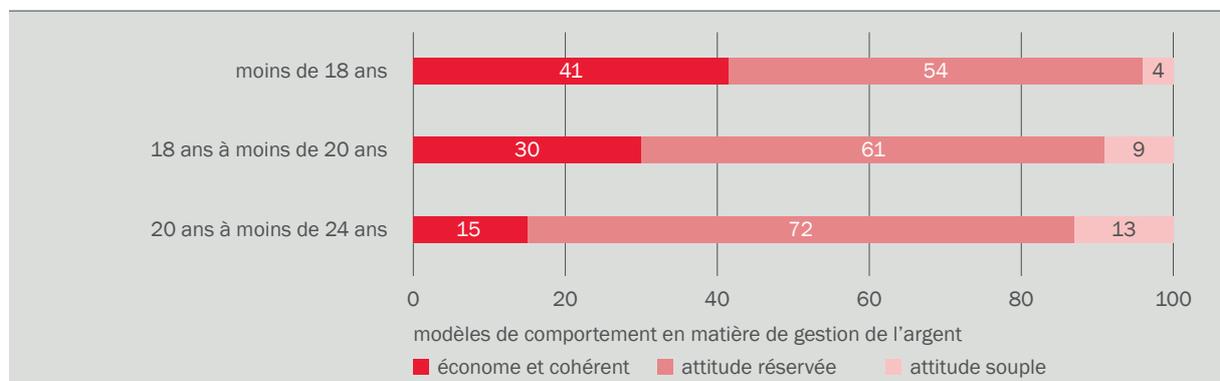
Les apprenties sont plus nombreuses à pratiquer une gestion économe de l'argent que leurs homologues masculins (44 pour cent des apprenties contre 31 pour cent des apprentis). La différence apparaît également en rapport avec la nationalité: avec une proportion de 37 pour cent, les apprentis suisses sont plus nombreux à pratiquer une gestion conservatrice de l'argent que ceux de nationalité étrangère (27 pour cent).

### Tendance à la réalisation d'économies particulièrement marquée chez les jeunes apprentis

L'âge est un facteur important influençant la gestion de l'argent: ce sont en effet principalement les jeunes apprentis qui se montrent stricts en matière d'économies. Plus de 40 pour cent des personnes interrogées de moins de 18 ans sont économes et cohérentes dans leur approche avec l'argent. Avec l'âge, la tendance à économiser devient moins forte. Parmi les apprentis entre 20 et 24 ans, seuls 15 pour cent peuvent encore être considérés comme cohérents en matière d'économies. En revanche, une approche conservatrice en matière de finances s'observe plus fréquemment chez les apprentis plus âgés. La plupart des apprentis plus âgés approuvent et adoptent une attitude plus souple avec l'argent, bien que la proportion que représente ce groupe ne dépasse pas 13 pour cent, même parmi les apprentis de 20 à 24 ans. Avec l'âge, les apprentis ne modifient pas fondamentalement leur comportement concernant la gestion de l'argent. On peut tout au plus parler d'un certain assouplissement, mais qui n'ébranle pas la volonté d'être économe.

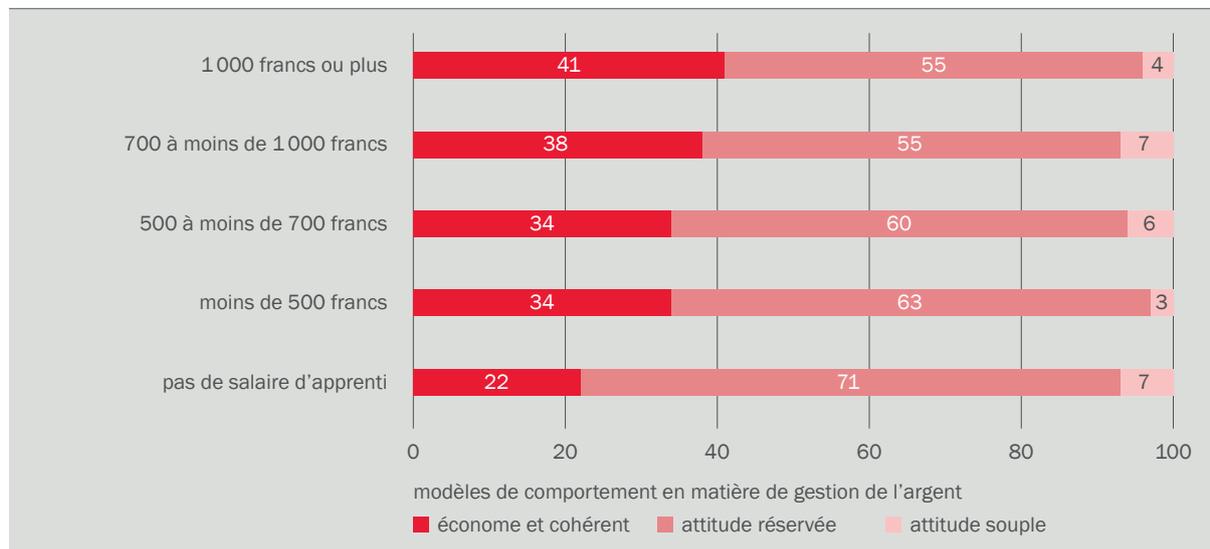
### Illustration 17: modèles de comportement en lien avec l'argent, en fonction de l'âge

en pour cent



Ceux des apprentis qui disposent de beaucoup d'argent ou qui ont un salaire élevé ne se départissent pas d'une attitude économe. C'est plutôt le contraire qui se produit: plus le salaire est élevé, plus les apprentis sont nombreux à adopter une approche cohérente et conservatrice avec l'argent. Les apprentis sans salaire sont, par contre, ceux ayant le moins de raisons – et certainement le moins d'occasions – d'économiser résolument de l'argent. En revanche, la décision de gérer l'argent de manière souple est visiblement prise indépendamment du montant (et de l'obtention) du salaire.

**Illustration 18: modèles de comportement en lien avec l'argent, en fonction du montant du salaire d'apprenti**  
en pour cent



Comme pour le salaire, il existe un lien entre le montant du budget disponible et la gestion de l'argent.

### Économiser parce que c'est la solution la plus simple?

Une gestion raisonnable des finances ne répond donc en aucune manière à une quelconque nécessité ou à un manque d'argent. Elle répond bien plus, en particulier chez les jeunes apprentis, à la volonté de relever de nouveaux défis et d'agir de manière responsable avec des montants d'argent importants. Ce sont précisément les apprentis gérant leur argent de manière particulièrement rigoureuse et économique qui sont, de toute évidence, le plus souvent satisfaits de leur budget par rapport à la moyenne des autres apprentis (61 pour cent contre 46 pour cent) et qui indiquent, plus souvent que la moyenne, avoir plus d'argent que nécessaire (56 pour cent contre 37 pour cent).

Aussi positive que soit l'attitude courante consistant à gérer l'argent de manière conservatrice, elle n'équivaut pas à une véritable compétence financière. Les résultats peuvent sans aucun doute être interprétés dans le sens que le véritable défi qui se pose aux apprentis ne réside pas tellement dans la volonté d'économiser résolument, mais dans l'adaptation du pouvoir d'achat aux finances disponibles. Cette capacité, comme semble l'indiquer le changement de comportement en matière d'économies et de dépenses avec l'âge, s'acquiert lors de la transition vers l'âge adulte et, par conséquent, pendant la phase de formation professionnelle initiale.

La tendance claire qu'ont les apprentis à réaliser des économies peut donc être considérée comme le fondement solide présidant à l'acquisition future d'autres compétences, mais ne saurait être confondue avec une compétence pratique générale en matière de gestion des finances.

### 3 Compétence financière

En commençant une formation professionnelle et en obtenant leur premier salaire, les adolescents et les jeunes adultes accomplissent un pas important vers l'indépendance financière. Être compétent en matière de gestion des finances prend tout à coup un sens entièrement nouveau. La présente étude examine donc en détail la question du niveau de compétence financière des apprentis en cours de formation professionnelle initiale (cf. encadré).

#### 3.1 Niveau de compétence des apprentis en matière de gestion de l'argent

En mesurant la compétence financière, on a voulu examiner dans quelle mesure les apprentis s'y connaissent dans les domaines suivants:

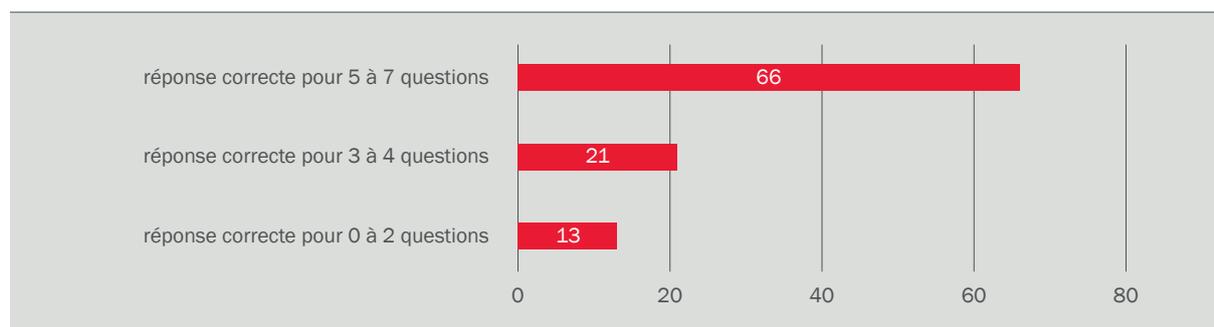
- la différence entre un compte d'épargne et un compte privé, ainsi que les avantages et les inconvénients de ces comptes pour des buts spécifiques,
- la lecture d'un relevé de compte bancaire et l'interprétation correcte du solde, des débits et des crédits,
- le calcul des intérêts et des intérêts composés.

#### La majorité des apprentis sont financièrement très compétents

La majorité des apprentis a répondu correctement à la plupart des sept questions servant à mesurer la compétence financière. Deux tiers des personnes interrogées ont réussi à répondre correctement à au moins cinq des sept questions du test. 13 pour cent des apprentis ont été en mesure de répondre correctement aux sept questions.

#### Illustration 19: compétence financière des apprentis

réponses correctes aux questions, en pour cent



Cet aperçu correspond à l'évaluation faite par les apprentis eux-mêmes: la plupart des personnes interrogées estiment que leur compétence financière est bonne. Deux tiers des personnes interrogées (68 pour cent) sont plutôt d'accord ou entièrement d'accord avec l'affirmation «Mes connaissances et compétences en ce qui concerne les questions d'argent sont bonnes». Les apprentis



### **Compétence financière: ce qu'elle signifie et comment elle est mesurée**

La compétence financière englobe les connaissances et les aptitudes qui permettent aux jeunes d'être organisés en matière de moyens financiers privés et de savoir gérer leur argent de manière judicieuse. Ces capacités incluent les connaissances théoriques concernant le thème de l'argent et la capacité à décider et à agir dans le but recherché.

L'étude aborde l'aspect de la compétence financière sous deux angles différents: tout d'abord, grâce aux questions posées, le sondage a permis de mesurer concrètement certains aspects de la compétence financière. Par ailleurs, elle s'est intéressée à la manière dont les apprentis se perçoivent eux-mêmes, en leur demandant quels sont les domaines où ils estiment avoir des compétences, mais aussi des lacunes, s'agissant de la gestion de l'argent.

Pour pouvoir mesurer la compétence financière, on a posé sept questions dans trois domaines différents en fonction de l'âge et de la situation des apprentis.

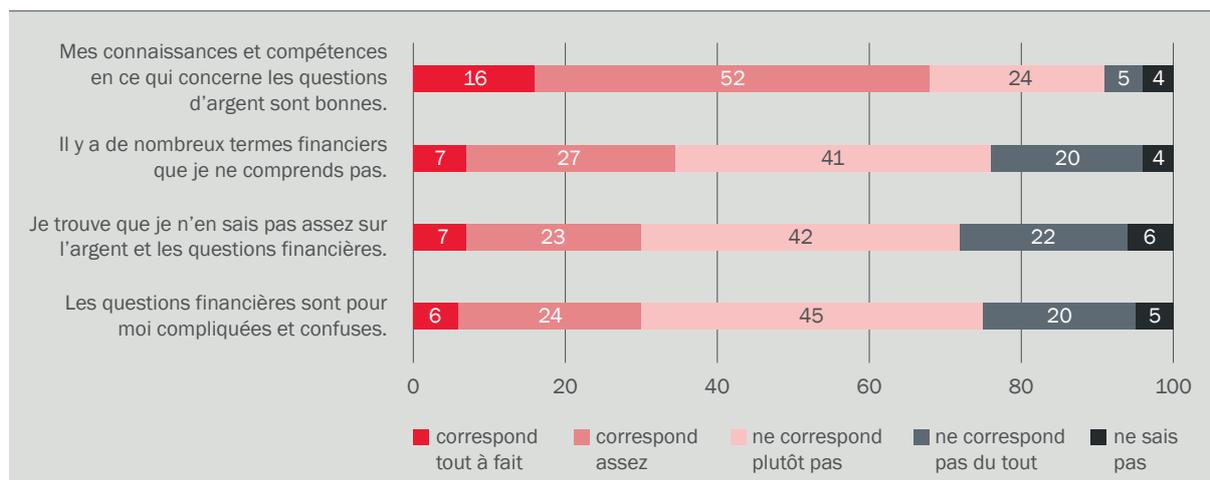
S'agissant des domaines «Compte privé et compte d'épargne» ainsi que «Compréhension d'un relevé bancaire», on a effectué un relevé des connaissances et des aptitudes des jeunes apprentis en ce qui concerne leur gestion des finances au quotidien. Qu'il s'agisse des transactions régulièrement effectuées, du retrait d'argent liquide ou des économies en vue d'un achat important, les apprentis doivent être familiarisés avec les particularités d'un compte privé ou d'épargne. Mais il est également important pour la gestion des finances au quotidien qu'ils sachent lire un relevé de compte bancaire. Précisons que 90 pour cent des personnes interrogées possèdent un compte dont ils ont la jouissance exclusive. Les apprentis connaissent-ils la différence entre le solde, les débits et les crédits?

Le sujet des intérêts et des intérêts composés est nettement moins concret pour les apprentis et n'a pas encore une importance pratique dans la réalité quotidienne. Pour les étapes ultérieures de la vie et pour les décisions futures concernant le placement d'argent et la souscription d'un crédit, il est indéniable qu'ils doivent être au fait de ce que sont les intérêts et leur calcul, qui constituent un aspect important de la compétence financière.

Les différences entre un compte d'épargne et un compte privé, ainsi que les avantages et les inconvénients de ces comptes pour différentes applications, ont été mesurées à l'aide de quatre questions test traitées par «Challenge en ligne sur la finance» du site Iconomix – une offre éducative de la Banque nationale suisse ([www.iconomix.ch](http://www.iconomix.ch)). S'agissant de l'aptitude à lire un relevé de compte bancaire et de l'interprétation correcte du solde, des débits et des crédits, on a posé deux questions, et pour le calcul des intérêts et des intérêts composés, une seule. Ces questions s'inspirent de tests qui sont notamment appliqués pour la mesure de la compétence financière dans le cadre des études PISA de l'OCDE (cf. OCDE (2012): PISA 2012. Assessment and Analytical Framework. Mathematics, Reading, Science, Problem Solving and Financial Literacy.).

sont 16 pour cent à n'avoir aucun doute sur leur compétence financière et sont 52 pour cent à se dire plutôt d'accord avec cette affirmation. S'agissant également des connaissances financières théoriques, la majorité des apprentis estiment bien s'y connaître. Seulement un tiers des apprentis est d'avis que leurs connaissances en matière d'argent et de sujets financiers sont lacunaires ou considèrent que les notions financières sont compliquées et déroutantes.

### Illustration 20: autoévaluation de la compétence financière des apprentis accord avec les affirmations concernant la compétence financière personnelle, en pour cent



Il ne faut cependant pas l'oublier: les résultats du sondage montrent que pour une partie, bien que petite, des apprentis, il existe des lacunes non négligeables en matière de compétence financière, et cette observation découle à la fois des mesures objectives du test que de l'auto-évaluation faite par les intéressés. 9 pour cent des personnes interrogées peuvent répondre correctement à deux questions au maximum, et 4 pour cent à aucune des questions du test. Si l'on interroge les apprentis, 5 pour cent d'entre eux sont clairement d'avis que leurs connaissances et leurs capacités en matière de gestion de l'argent ne sont pas bonnes. Un autre groupe de 24 pour cent qualifient de plutôt fausse l'affirmation selon laquelle leurs connaissances et leurs capacités en matière de gestion de l'argent sont bonnes.

### Les apprentis ont surtout de bonnes connaissances pratiques en matière de finances

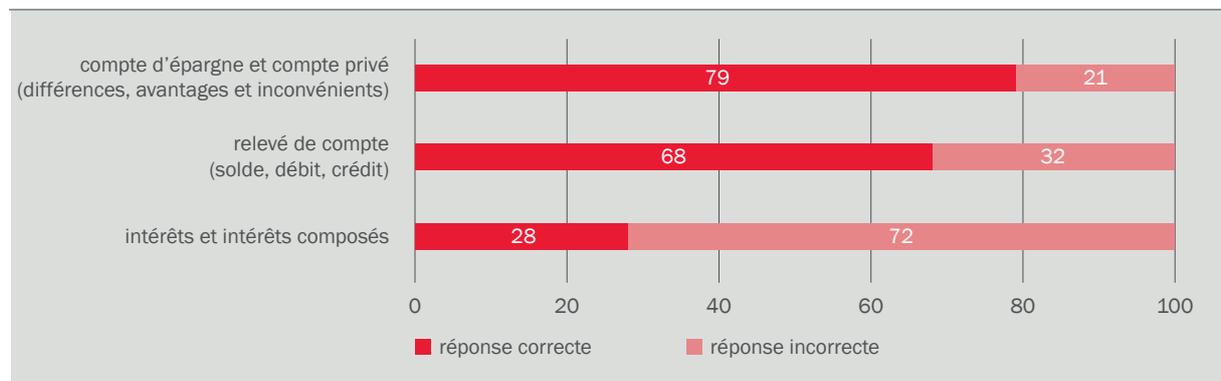
Les résultats du sondage montrent que les apprentis disposent de bonnes connaissances pratiques, particulièrement en matière de finances, un sujet auquel ils sont déjà confrontés quotidiennement à ce stade. S'agissant du compte privé et du compte d'épargne, le questionnaire avait prévu des situations concrètes au sujet desquelles les apprentis devaient indiquer quel était le compte approprié, à savoir un compte privé ou d'épargne (p. ex. «À la fin du mois, il vous reste toujours un peu d'argent que vous aimeriez bien mettre de côté.»). La vaste majorité des apprentis sont familiarisés avec les avantages et les inconvénients d'un compte privé ou d'un compte d'épargne. Quarante-vingt pour cent d'entre eux savent que le compte d'épargne se prête mieux au dépôt d'argent en vue de s'offrir éventuellement un long voyage, par exemple, et que le compte privé est la solution de choix pour les transactions au quotidien et pour le retrait de liquidités. En moyenne, 79 pour cent des personnes interrogées ont répondu correctement aux questions sur le compte privé et le compte d'épargne.

La lecture d'un relevé de compte bancaire ne pose pas non plus de problème à la plupart des apprentis. Dans l'ensemble, plus des deux tiers des jeunes étaient en mesure de lire un tel document. En répondant aux questions, 76 pour cent ont pu identifier le solde qui figurait sur le document. Un nombre nettement moins élevé – mais néanmoins une nette majorité – n'ont pas pu reconnaître que les sommes au crédit étaient plus grandes que celles inscrites au débit (61 pour cent). En moyenne, 68 pour cent des apprentis ont répondu correctement aux questions.

Lors du calcul des intérêts et des intérêts composés, il est cependant apparu clairement que cet aspect posait des difficultés nettement plus grandes. Seuls 28 pour cent ont réussi à effectuer correctement le calcul des intérêts composés sur deux ans et à choisir la bonne réponse. Vingt-neuf pour cent ont indiqué ne pas connaître la réponse correcte.

### Illustration 21: compétence financière des apprentis concernant des sujets financiers particuliers

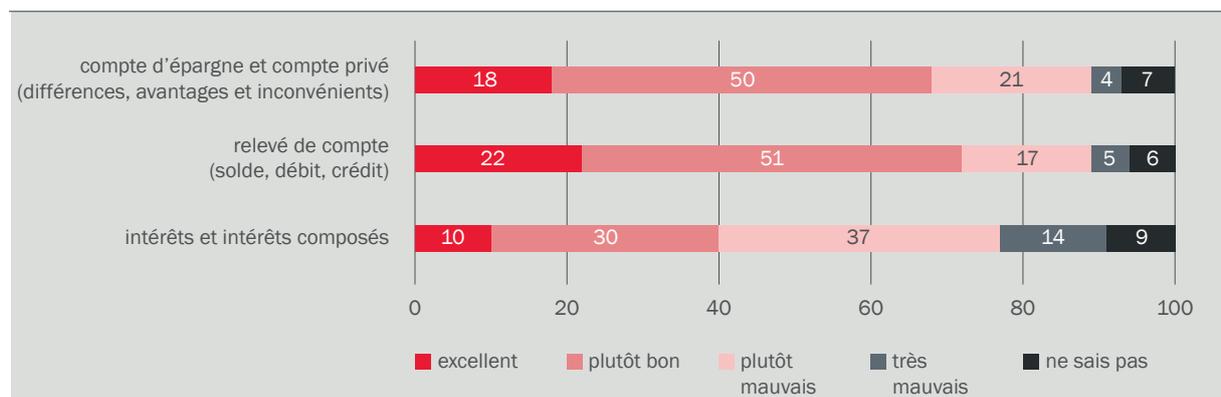
réponses correctes obtenues en moyenne en fonction des sujets liés aux finances, en pour cent



L'autoévaluation des apprentis interrogés concernant leurs connaissances et leurs aptitudes en matière de gestion d'argent est le reflet assez exact des résultats obtenus au moyen des questions test sur la compétence financière. Près de 70 pour cent des apprentis évaluent plutôt bien,

### Illustration 22: autoévaluation de la compétence financière des apprentis concernant des sujets spéciaux d'ordre financier

en pour cent



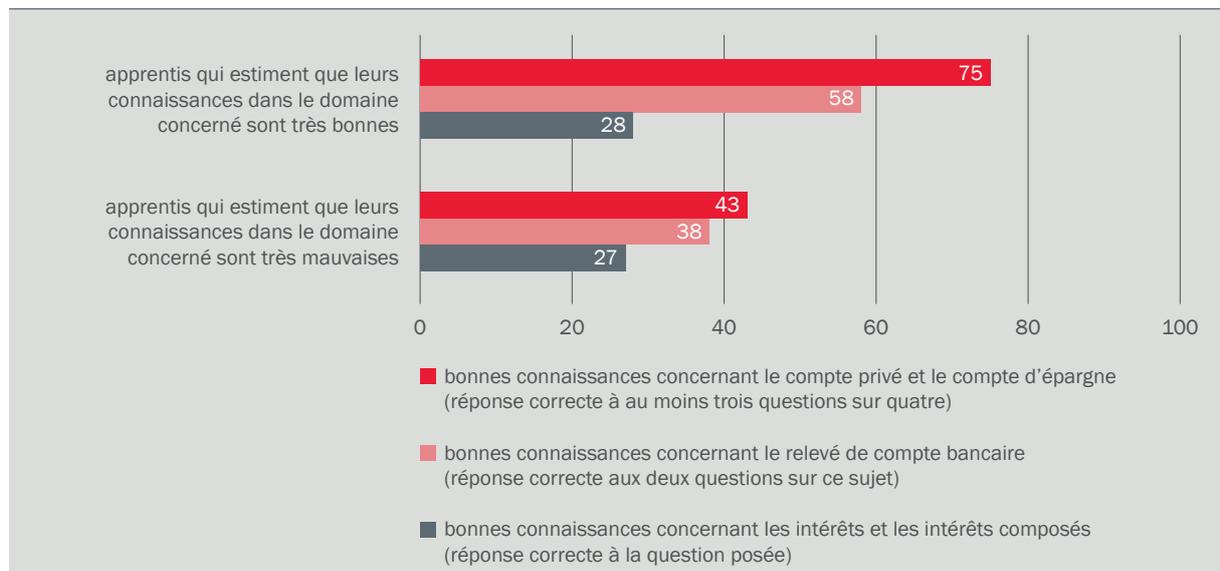
voire excellentes, leurs connaissances pratiques concernant le compte privé, le compte d'épargne et le relevé de compte bancaire. Par contre, avec une proportion de seulement 40 pour cent, un nombre nettement moins élevé décrivent leurs connaissances concernant les intérêts et les intérêts composés comme plutôt bonnes ou excellentes.

### La compétence financière personnelle est souvent correctement évaluée

Au niveau individuel, on observe également une concordance entre la compétence financière objectivement établie, grâce aux questions test et l'autoévaluation des apprentis. Septante-cinq pour cent des apprentis qui déclarent avoir de très bonnes connaissances concernant le compte privé et le compte d'épargne ne se surestiment pas; ils répondent correctement à au moins trois des quatre questions posées. Les apprentis qui admettent avoir des connaissances très rudimentaires du compte privé et du compte d'épargne n'ont été que 43 pour cent à pouvoir répondre correctement à au moins trois questions. On découvre une concordance similaire entre les compétences financières subjectives et les capacités objectives concernant la lecture d'un relevé de compte bancaire.

### Illustration 23: concordance entre l'autoévaluation et la compétence financière objective des apprentis concernant certains domaines financiers

en pour cent



Le fait qu'il existe un niveau élevé de correspondance entre la compétence financière telle que mesurée objectivement et entre cette même compétence telle qu'évaluée subjectivement, et ce dans différents domaines d'application, permet d'affirmer que dans d'autres domaines où les recherches ne reposent que sur l'autoévaluation des apprentis, les réponses fournies reflètent assez bien la réalité. S'agissant du salaire brut et du salaire net, qui concerne de près les apprentis ayant une formation rémunérée, 78 pour cent de ces derniers affirment connaître ce sujet bien, voire très bien. Quant au sujet des assurances, il subsiste visiblement de nombreuses lacunes: seuls 40 pour cent des apprentis estiment que leurs connaissances de ce domaine sont bonnes ou très bonnes.

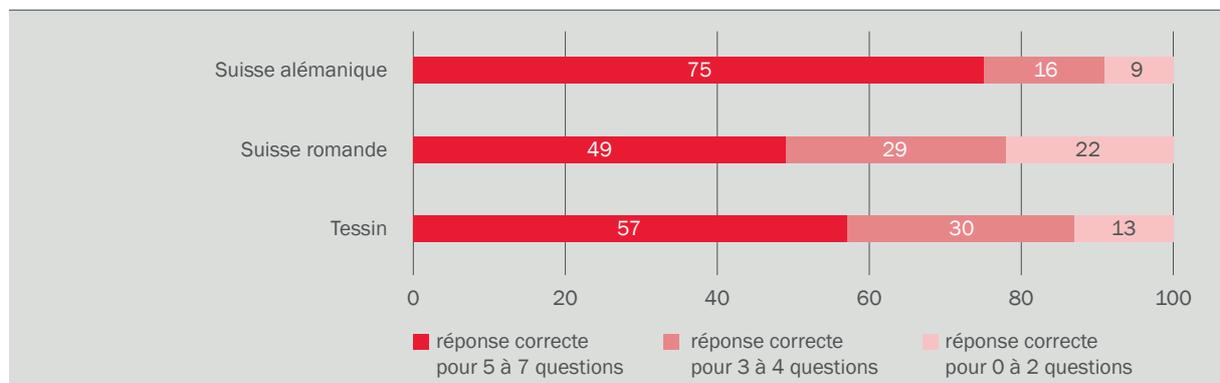
### 3.2 Domaines où apparaissent des différences concernant la compétence financière

Il ressort d'autres études scientifiques sur le rôle joué par le contexte culturel en matière d'appropriation de la compétence financière qu'il existe des différences considérables entre les régions linguistiques chez les jeunes sur le plan des connaissances financières. Une étude menée par les Universités de Saint-Gall et de Fribourg a comparé les élèves en dernière année de scolarité obligatoire de part et d'autre de la frontière linguistique dans le canton de Fribourg. Les élèves des écoles de langue allemande possèdent de meilleures connaissances financières que ceux des écoles francophones. Les auteurs de l'étude expliquent cet écart par les différences culturelles sur le plan de l'éducation financière donnée par les parents. Les élèves de la partie germanophone sont éduqués plus tôt à devenir autonomes sur le plan financier par le fait qu'ils obtiennent de l'argent de poche plus tôt dans la vie.<sup>1</sup>

La présente étude montre que la différence entre régions linguistiques, en matière de compétence financière, existe même après la phase de scolarité obligatoire et que les apprentis de deuxième année en Suisse alémanique sont nettement plus nombreux à répondre correctement aux questions d'ordre financier que les apprentis provenant d'autres régions linguistiques. En Suisse alémanique, les trois quarts des apprentis ont répondu correctement à au moins cinq des sept questions posées. Au Tessin, cette proportion est d'environ la moitié (57 pour cent). En Suisse romande, un peu moins de la moitié des apprentis (49 pour cent) ont répondu correctement à cinq questions ou plus.

#### Illustration 24: compétence financière des apprentis en fonction des régions linguistiques

réponses correctes aux questions, en pour cent



La différence entre les régions linguistiques se manifeste également si l'on compare les apprentis du même niveau de formation. Si l'on considère uniquement les apprentis en cours de formation pour l'obtention du Certificat fédéral de capacité (CFC), le résultat est aussi nettement meilleur pour les personnes interrogées provenant de Suisse alémanique: 77 pour cent d'entre elles ont répondu correctement à au moins cinq des sept questions posées, tandis que seuls 43 pour cent des apprentis de Suisse romande qui suivent une formation aboutissant au CFC ont réussi ce test, et 59 pour cent au Tessin.

<sup>1</sup> Brown, M., Henchoz, C. and Spycher, T. (2018). Culture and financial literacy: Evidence from a within-country language border. *Journal of Economic Behavior & Organization* 150, 62-85. doi: <https://doi.org/10.1016/j.jebo.2018.03.011>

### Contexte migratoire et compétence financière

Les apprentis ayant la nationalité suisse ont légèrement mieux réussi à répondre aux questions sur les finances que les apprentis étrangers. Un peu plus des deux tiers des premiers ont pu répondre correctement à cinq questions ou plus, tandis que ce chiffre atteint 59 pour cent chez les autres.

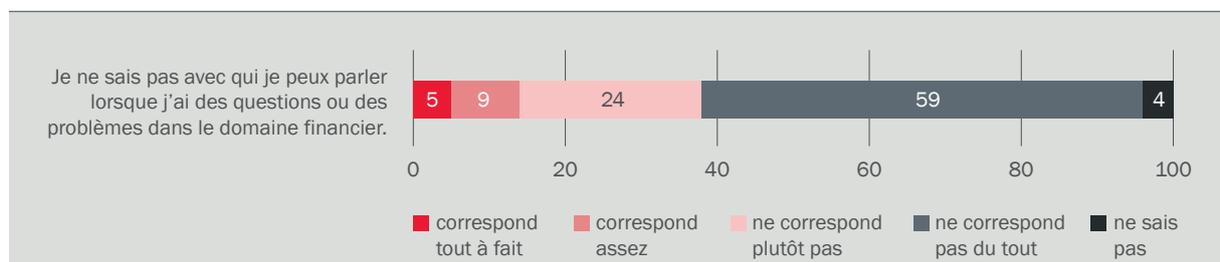
Le manque de compétence financière chez les apprentis étrangers semble être dû à la barrière linguistique. Seuls 54 pour cent des apprentis de nationalité étrangère, qui parlent uniquement une langue étrangère au sein de la famille, ont pu répondre correctement à cinq questions ou plus concernant les connaissances financières. Les apprentis de nationalité étrangère provenant de familles où l'on parle l'une des langues nationales suisses obtiennent de meilleurs résultats en matière financière: 60 pour cent d'entre eux réussissent à répondre à au moins cinq des sept questions.

On peut supposer que dans les familles ayant un arrière-plan migratoire, la transmission des compétences financières par les parents s'accompagne de certains obstacles linguistiques et, peut-être, culturels.

### 3.3 Aide pour les apprentis en matière financière

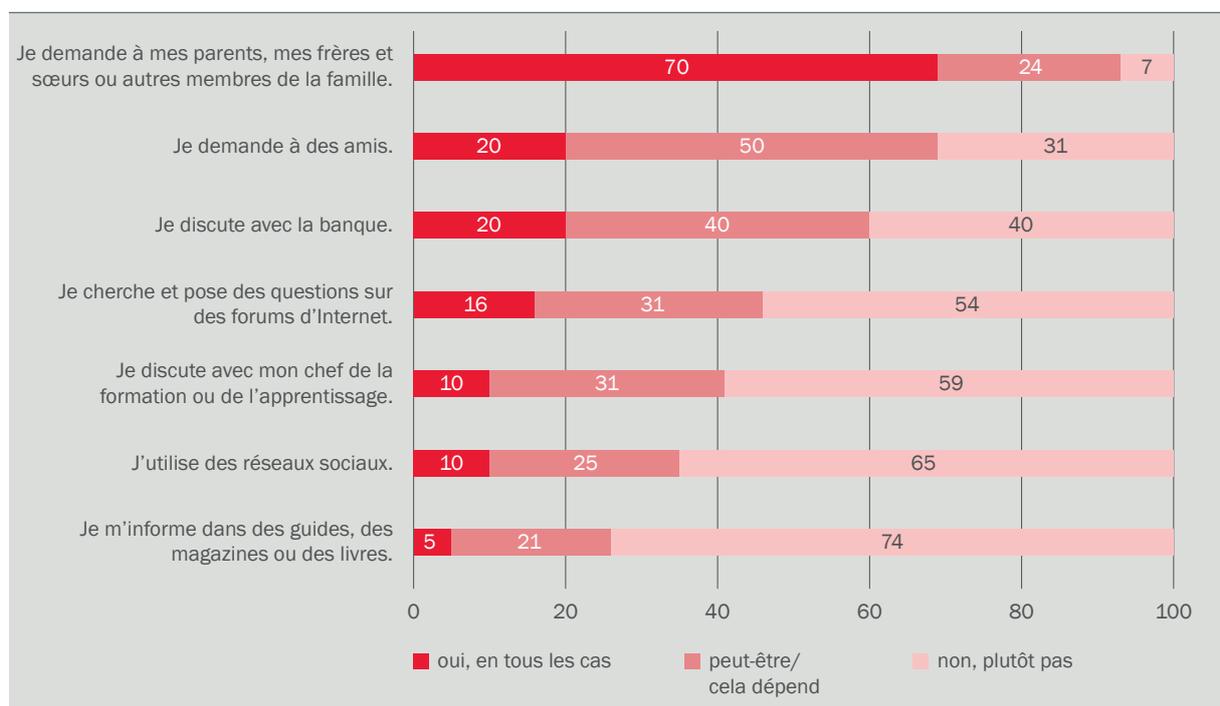
La vaste majorité des apprentis estiment qu'ils peuvent compter sur une aide et des conseils en cas de question ou de problème d'ordre financier. 59 pour cent des personnes interrogées réfutent clairement l'affirmation selon laquelle ils ne savent pas vers qui se tourner en cas de question ou de problème dans le domaine en question. Il existe cependant un petit groupe représentant 13 pour cent, autrement dit une partie non négligeable des apprentis, qui indique ne pas (trop) savoir à qui s'adresser en cas de question ou de problème en rapport avec l'argent. Cette proportion augmente avec l'âge et le revenu des personnes interrogées. Les apprentis sont plus souvent pris au dépourvu que les apprenties pour savoir où obtenir de l'aide (16 pour cent contre 9 pour cent).

**Illustration 25: aide pour les questions et les problèmes d'ordre financier**  
en pour cent



Les parents et les autres membres de la famille sont, de loin, la source la plus importante de conseils et d'informations pour toute question liée aux finances: plus des deux tiers des apprentis s'adressent toujours à un membre de la famille en cas de question financière. Les autres contacts comme les amis ou les banques sont nettement plus rarement vus comme des solutions envisageables. La possibilité de consulter des éducateurs et des enseignants pour obtenir des conseils, ou de chercher des informations dans les forums de discussion et les réseaux sociaux, mais également dans les manuels, les magazines ou les livres, est assez peu appréciée par la majorité des personnes interrogées.

**Illustration 26: points de contact en cas de question liée aux finances**  
en pour cent



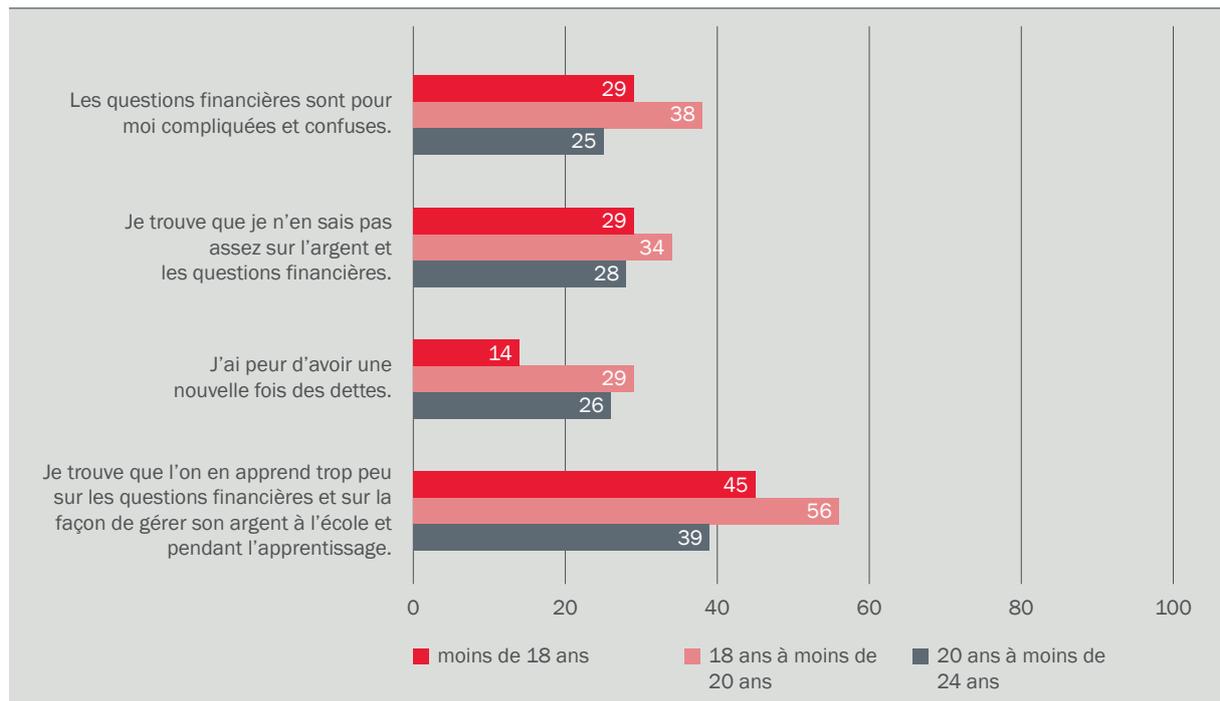
### 3.4 Quand le besoin de soutien est particulièrement grand

Les résultats du sondage montrent à plusieurs égards que l'évolution des apprentis vers la responsabilité personnelle en matière financière évolue par étapes au cours de leur formation. On se souvient (chap. 2.1) que les compétences pour gérer les dépenses s'étendent progressivement et que la volonté d'économiser, très forte initialement, tend à s'amoinrir avec le nombre des années (chap. 2.4). Les défis s'ajoutant de plus en plus par l'augmentation des compétences auxquels les apprentis sont confrontés entraînent visiblement une certaine insécurité en ce qui concerne la gestion de l'argent, et ce phénomène se manifeste surtout au moment de passer à l'âge adulte, un cap où les apprentis obtiennent la pleine capacité juridique et où les possibilités et les obligations se multiplient.

Par rapport aux apprentis âgés de moins de 18 ans, ceux âgés entre 18 et 20 ans sont nettement plus nombreux à penser que les affaires financières sont compliquées et déroutantes. Ils sont un peu plus nombreux que leurs cadets à penser qu'ils en savent trop peu sur les affaires financières et sur l'argent en général, et à craindre d'être entraînés dans les dettes. À un âge encore plus avancé, la perception des apprentis quant à leurs propres connaissances et aptitudes se relativise de nouveau, l'autoévaluation est moins rigoureuse.

### Illustration 27: autoévaluation des lacunes en matière de compétence financière des apprentis, en fonction de l'âge

résumé des réponses «Correspond tout à fait» et «Correspond assez», en pour cent



Cet image d'insécurité est en conformité avec le fait que les apprentis entre 18 à 20 ans sont ceux qui, en particulier, estiment qu'il existe des lacunes dans la transmission du savoir et des aptitudes pratiques pendant la scolarité et l'apprentissage. Plus de la moitié des apprentis de cette catégorie (56 pour cent) – donc une proportion nettement plus élevée que dans les autres tranches d'âge – regrettent que ce thème ne soit pas suffisamment abordé pendant leur formation. Cette revendication clairement énoncée pourrait tout à fait servir d'incitation pour l'intégration dans le contexte de l'école professionnelle d'un module efficace d'enseignement sur les compétences financières, puisqu'une telle solution répondrait aux besoins immédiats des apprentis.

## 4 Sondage et méthodologie de l'étude

L'étude est basée sur un sondage normalisé, disponible à choix sur papier ou en ligne, et portant sur les apprentis accomplissant le deuxième semestre de leur formation professionnelle initiale au niveau secondaire II. Afin d'obtenir une bonne représentation de ce groupe cible, l'institut de sondage amPuls Market Research a choisi 25 écoles professionnelles selon des critères régionaux et liés à la profession considérée, qui ont été invitées à participer au sondage avec le concours de l'association Formation professionnelle Suisse (FPS). Les questionnaires ont été remis en allemand, en français ou en italien, en fonction de la région linguistique, par les maîtres(ses) professionnel(le)s et remplis dans le cadre des cours, la participation étant libre. Un total de 993 apprentis répartis dans 50 classes et de 39 professions différentes ont participé au sondage.

Vu que la formation professionnelle initiale accueille un peu moins de 80 000 nouveaux arrivants chaque année, le sondage a permis d'atteindre 1,2 pour cent des apprentis effectuant leur deuxième semestre de formation en Suisse.

Pour pouvoir obtenir, dans toutes les régions linguistiques, une quantité suffisamment importante d'entretiens, on a interrogé au Tessin un nombre d'apprentis équivalent à plus du double de la proportion effective (échantillon disproportionné) par rapport à la population selon les chiffres de l'Office fédéral de la statistique. Le sondage se compose donc de 61 pour cent de participants provenant de Suisse alémanique, 26 pour cent de la Suisse romande et 13 pour cent du Tessin.

Dans le sondage, on a considéré quantitativement les principaux domaines de formation, là où plus de 80 pour cent des apprentis commencent leur formation. Les apprentis en formation dans le domaine «Commerce et administration» sont légèrement sous-représentés dans le sondage, tandis que ceux des métiers liés à la «Construction» et à l'«Informatique, télématique» sont légèrement surreprésentés.

Le tableau 1 montre la répartition des apprentis dans le sondage en fonction du domaine de formation.

**Tableau 1: apprentis interrogés, par domaine de formation**

| Domaine de formation          | Nombre | Part en pour cent |
|-------------------------------|--------|-------------------|
| Construction                  | 161    | 16,2              |
| Métallurgie, électrotechnique | 155    | 15,6              |
| Santé, social                 | 130    | 13,1              |
| Commerce et administration    | 104    | 10,5              |
| Informatique, télématique     | 90     | 9,1               |
| Restauration, alimentation    | 83     | 8,4               |
| Vente en gros et au détail    | 79     | 8,0               |
| Véhicules                     | 55     | 5,5               |
| Autres                        | 136    | 13,7              |

La proportion d'apprentis de nationalité étrangère dans le sondage reflète, avec 21 pour cent, la valeur effective des nouvelles entrées dans ce cycle de formation.<sup>2</sup> La répartition des différentes nationalités dans le sondage est également le reflet assez exact des taux de population des jeunes selon les statistiques officielles: Portugal, Italie et Kosovo, ainsi que d'autres pays des Balkans, sont les pays d'origine les plus représentés.

Les apprenties sont considérablement sous-représentées dans le sondage. La proportion de nouvelles entrées dans la formation professionnelle initiale se situe à 42 pour cent selon l'Office fédéral de la statistique, tandis que dans le sondage, elle est seulement de 34 pour cent.

Malgré les écarts qui caractérisent le sondage par rapport à la population de base des apprentis, si l'on considère le sexe et la région linguistique, on a renoncé à effectuer une pondération des données dans l'étude. La raison principale est que les différences observées entre les sexes concernant les questions liées au budget, à l'attitude par rapport à l'argent et à la gestion des finances se révèlent souvent si faibles qu'une pondération n'aurait aucune incidence sur le résultat final.

Même si le sondage ne tient compte que des apprentis au deuxième semestre de formation, il montre qu'il existe des différences d'âge relativement importantes parmi les personnes interrogées. Seule une partie des apprentis entreprennent une formation immédiatement après avoir terminé une scolarité de niveau secondaire I. Par conséquent, à peine deux tiers des personnes interrogées ont moins de 18 ans (tableau 2). Un tiers des apprentis interrogés est déjà majeurs et jouissent de la pleine capacité juridique.

**Tableau 2: apprentis interrogés, selon l'âge**

| Âge                         | Nombre     | Part en pour cent |
|-----------------------------|------------|-------------------|
| moins de 18 ans             | 647        | 65,3              |
| de 18 ans à moins de 20 ans | 200        | 20,2              |
| de 20 ans à moins de 24 ans | 109        | 11,0              |
| 24 ans et plus              | 35         | 3,5               |
| <b>total</b>                | <b>991</b> | <b>100,0</b>      |
| <i>sans indication</i>      | 2          | 0,2               |

<sup>2</sup> Office fédéral de la statistique: élèves et étudiants (formation scolaire et professionnelle). Tableau degré secondaire II, formation professionnelle initiale: élèves et étudiants selon le domaine de formation, la nationalité, le statut de l'école ainsi que l'année de programme, la durée de la formation et le mode d'enseignement. Date de publication 27.3.2018. Numéro OFS je-f-15.02.02.01.01.

---

## Liste des illustrations et des tableaux

---

### Illustrations

|                  |  |    |
|------------------|--|----|
| Illustration 1:  | répartition des salaires d'apprentis   | 8  |
| Illustration 2:  | proportion du salaire dans le budget mensuel global  | 9  |
| Illustration 3:  | proportion d'autres contributions au budget mensuel global   | 9  |
| Illustration 4:  | budget global des apprentis avec et sans salaire   | 10 |
| Illustration 5:  | évaluation de la situation financière personnelle  | 11 |
| Illustration 6:  | satisfaction par rapport au montant du budget mensuel, de manière globale et en fonction du montant du salaire                 | 12 |
| Illustration 7:  | importance du salaire d'apprenti et perspective de revenu lors du choix de la formation  | 13 |
| Illustration 8:  | contribution aux coûts de logement et de repas au domicile   | 14 |
| Illustration 9:  | dépenses payées par les apprentis, en fonction du salaire d'apprenti   | 16 |
| Illustration 10: | dépenses assumées par les apprentis eux-mêmes, en fonction de l'âge  | 17 |
| Illustration 11: | utilisation du compte  | 18 |
| Illustration 12: | fréquence d'utilisation des cartes bancaires pour régler les achats dans les commerces   | 19 |
| Illustration 13: | fréquence des achats sur Internet  | 20 |
| Illustration 14: | fréquences du contrôle de la situation de compte   | 21 |
| Illustration 15: | comportement des apprentis en matière de dépenses  | 22 |
| Illustration 16: | attitudes par rapport aux économies et aux dépenses  | 23 |
| Illustration 17: | modèles de comportement en lien avec l'argent, en fonction de l'âge  | 25 |
| Illustration 18: | modèles de comportement en lien avec l'argent, en fonction du montant du salaire d'apprenti                                    | 26 |
| Illustration 19: | compétence financière des apprentis  | 27 |
| Illustration 20: | autoévaluation de la compétence financière des apprentis   | 29 |
| Illustration 21: | compétence financière des apprentis concernant des sujets financiers particuliers  | 30 |
| Illustration 22: | autoévaluation de la compétence financière des apprentis concernant des sujets spéciaux d'ordre financier                      | 30 |
| Illustration 23: | concordance entre l'autoévaluation et la compétence financière objective des apprentis concernant certains domaines financiers | 31 |
| Illustration 24: | compétence financière des apprentis en fonction des régions linguistiques  | 32 |
| Illustration 25: | aide pour les questions et les problèmes d'ordre financier   | 33 |
| Illustration 26: | points de contact en cas de question liée aux finances   | 34 |
| Illustration 27: | autoévaluation des lacunes en matière de compétence financière des apprentis, en fonction de l'âge                             | 35 |

### Tableaux

|            |  |    |
|------------|--|----|
| Tableau 1: | apprentis interrogés, par domaine de formation | 36 |
| Tableau 2: | apprentis interrogés, selon l'âge              | 37 |



Le présent document est fourni à des fins d'information. Prognos AG et l'Union des Banques Cantionales Suisses (ci-après la «UBCS») ne fournissent aucune garantie quant au contenu et à l'exhaustivité de ces informations et déclinent toute responsabilité. Les informations contenues dans ce document sont réservées au seul usage de son destinataire. La reproduction intégrale ou partielle de ces informations est interdite sans l'accord écrit préalable de l'UBCS. Tous droits réservés.

Copyright © Union des Banques Cantionales Suisses, 2018